



HAL
open science

Structure et dynamique d'une population forestière du sud-cameroun

Daniel Bley, Léon K Mudubu, Hélène Pagezy, Nicole Vernazza-Licht, Ronan Boudigou

► **To cite this version:**

Daniel Bley, Léon K Mudubu, Hélène Pagezy, Nicole Vernazza-Licht, Ronan Boudigou. Structure et dynamique d'une population forestière du sud-cameroun. IFORD Cameroun, pp.103, 1999, Les cahiers de l'Iford, 2-905327-39-1. hal-01442732

HAL Id: hal-01442732

<https://hal.science/hal-01442732v1>

Submitted on 11 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

IFORD



LES CAHIERS DE
L'IFORD N° 24



Avenir
des Peuples
des Forêts
Tropicales

**STRUCTURE ET DYNAMIQUE
D'UNE POPULATION FORESTIERE
DU SUD-CAMEROUN**

Daniel BLEY

Léon Konande MUDUBU

HÉLÈNE PAGEZY

avec la collaboration de

Nicole VERNAZZA LICHT

Ronan BOUDIGOU

TRAVAUX ET DOCUMENTS PUBLIES

PAR

L'INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES

FÉVRIER, 1999



LES CAHIERS DE
L'IFORD N° 24



Avenir
des Peuples
des Forêts
Tropicales

**STRUCTURE ET DYNAMIQUE
D'UNE POPULATION FORESTIERE
DU SUD-CAMEROUN**

**Daniel BLEY
Léon Konande MUDUBU
Hélène PAGEZY**

avec la collaboration de

**Nicole VERNAZZA LICHT
Ronan BOUDIGOU**

TRAVAUX ET DOCUMENTS PUBLIES
PAR
L'INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES

FÉVRIER, 1999

Directeur de Publication : Dr AKOTO ELIWO Mandjale
Responsable de la collection : Emmanuel NGWE

© IFORD - APFT, 1999
ISBN 2-905327-39-1

Droits de reproduction et d'adaptation soumis pour tous pays à l'autorisation écrite préalable des dépositaires du copyright. Sont autorisées les citations et reproductions de figures accompagnées des références bibliographiques.

*

All right reserved. No part of this book may be translated or reproduced by any means without the prior written permission from the copyright owners. Quotations and reproductions of drawings can be made only with bibliographical references.

REMERCIEMENTS

Ce travail est le fruit d'une collaboration entre chercheurs de plusieurs institutions. Il s'agit du programme Avenir des Peuples des Forêts Tropicales (APFT) qui a permis la réalisation de cette enquête et le financement de la publication et de l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) qui a mis ses moyens humains et matériels à notre disposition pour la saisie et l'analyse des données. Que les autorités de ces deux institutions trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

Réaliser une enquête démographique directement auprès de la population est toujours une opération qui demande une étroite collaboration de tous les acteurs et en premier lieu des personnes concernées qui ont bien voulu prendre de leur temps pour répondre à toutes nos questions. Nous tenons à leur exprimer nos plus vifs remerciements. On ne saurait oublier de remercier les autorités administratives de la zone d'étude pour leur appui constant à l'équipe de recherche notamment par des actions de sensibilisation auprès des populations villageoises. Nous pensons spécialement au Sous-Préfet de l'Arrondissement de Ma'an, à tous les chefs des villages enquêtés et à toutes les personnes qui ont oeuvré pour une collecte des informations dans de bonnes conditions. Nous tenons à leur exprimer toute notre gratitude.

Nous adressons aussi nos remerciements à Monsieur Nicolas Alo'o Eyene, notre collaborateur et informateur privilégié dans la zone du Ntem dont l'aide nous a été très précieuse.

Que toutes les familles de la zone qui ont rendu agréables nos différents séjours soient sincèrement remerciées pour leur accueil. Enfin, que toutes les autres personnes non cités ici mais qui ont contribué d'une façon directe ou indirecte à la réalisation de ce travail soient également remerciées.

PREFACE

L'état des connaissances des populations africaines a énormément progressé. Mais à cause de leur grande variété, ces populations présentent encore beaucoup de zones d'ombres. Pour les éclairer, il est nécessaire de se focaliser non seulement sur de grands ensembles, mais aussi aux groupes restreints. Les auteurs du présent ouvrage ont opté pour cette dernière approche, en s'intéressant à une population forestière du Sud-Cameroun. En vue de comprendre la dynamique de cette population, les auteurs se sont appuyés sur une observation à plusieurs passages. Cette monographie a été réalisée par une équipe interdisciplinaire composée d'anthropologues et de démographes utilisant une approche systémique pour essayer de comprendre d'une part l'état de la population de la zone d'étude à partir des différentes structures et, d'autre part, d'analyser et tenter d'expliquer les composantes dynamiques de cette population. Après une analyse approfondie des indicateurs qui conditionnent l'évolution future de la population de la Boucle du Ntem, les auteurs suggèrent en conclusion la mise en place d'observatoires de population pour promouvoir l'étude scientifique de ce type de population.

Au-delà des problèmes méthodologiques liés au faible effectif, cette étude permet de cerner le mode de fonctionnement d'une population forestière et de comprendre les mécanismes qui régissent son organisation sociale et ses relations avec le milieu naturel. Le lecteur aura donc compris que ce travail, fruit d'une collaboration pluridisciplinaire, dépasse le champ de la démographie pure et embrasse plusieurs aspects de la vie d'une population. Cette orientation correspond bien à la conception actuelle des études de population qui doivent mettre l'accent sur les relations entre les structures et les évolutions démographiques d'une part et les autres dimensions sociales et économiques de la population d'autre part.

C'est précisément dans cette perspective que se situe le Programme Européen "Avenir des Peuples des Forêts Tropicales" (APFT) mis en place en 1994 et qui couvre l'Afrique, le Caraïbes et le Pacifique, et dans lequel s'inscrit ce travail. La problématique globale du projet APFT est l'intégration du facteur humain dans le processus de développement durable et la conservation des forêts tropicales. Cette préoccupation trouve sa

justification dans le fait que les populations des forêts tropicales sont menacées dans leur existence et dans leur essence par la disparition éventuelle de la forêt suite aux effets dévastateurs de la mauvaise gestion de cet environnement par l'homme. Aussi a-t-il paru impérieux de mettre en place des programmes visant à long terme à protéger l'écosystème dont l'homme lui-même fait partie intégrante.

C'est donc avec un grand plaisir que nous publions cette monographie sur "Structure et dynamique d'une population forestière du Sud-Cameroun". Nous saisissons cette occasion pour exprimer nos remerciements aux responsables du programme APFT pour la confiance faite à l'IFORD en l'associant à l'exécution de ce programme.

Dr. AKOTO ELIWO Mandjale
Directeur de l'IFORD

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| INTRODUCTION | 13 |
| Chapitre 1 : C O N T E X T E D E L ' E T U D E E T M E T H O D O L O G I E | 17 |
| 1.1. Le terrain : la boucle du Ntem | 17 |
| 1.2. Conception et modalités de réalisation des enquêtes | 20 |
| 1.2.1. Enquête de terrain | 21 |
| 1.2.2. Collecte des données | 22 |
| 1.3. Définition et limites dans l'emploi de certains concepts | 23 |
| 1.3.1. Concept de ménage | 23 |
| 1.3.2. Concept de résidence | 24 |
| 1.3.3. Définir le mariage | 26 |
| 1.4. Traitement et analyse des données | 27 |
| Chapitre 2 : C A R A C T E R I S T I Q U E S S O C I O - D E M O G R A P H I Q U E S D E L A P O P U L A T I O N | 29 |
| 2.1. Distribution de la population par village | 29 |
| 2.2. Structure par grands groupes d'âges | 30 |
| 2.3. Structure par sexe et âge | 31 |
| 2.4. Structures de la population selon quelques caractéristiques sociales | 34 |
| 2.4.1. Distribution de la population selon le lien de parenté | 34 |
| 2.4.2. Distribution de la population selon la situation matrimoniale et le sexe | 36 |
| 2.4.3. Distribution selon le niveau d'instruction et le sexe | 37 |
| 2.5. Synthèse | 40 |
| Chapitre 3 : A N A L Y S E D E S U N I O N S | 41 |
| 3.1. Caractéristiques des personnes mariées au moment du mariage | 41 |
| 3.1.1. Situation matrimoniale des conjoints au moment du mariage | 41 |
| 3.1.2. Polygamie | 43 |
| 3.1.3. Age des conjoints | 45 |

| | | |
|---------------|--|----|
| 3.2. | Cercles des mariages | 48 |
| 3.3. | Synthèse | 51 |
| Chapitre 4 : | STRUCTURES DES MENAGES | 53 |
| 4.1. | Caractéristiques des ménages | 53 |
| 4.1.1. | Taille moyenne des ménages selon le village . . | 54 |
| 4.1.2. | Structure des ménages selon les caractéristiques socio-économiques des CM . . . | 55 |
| 4.1.3. | Typologie des ménages | 57 |
| 4.2. | Caractéristiques de l'habitat | 60 |
| 4.3. | Caractéristiques économiques | 62 |
| 4.3.1. | Equipements électroménagers | 62 |
| 4.3.2. | Vente des produits agricoles | 63 |
| 4.4. | Analyse différentielle selon les villages | 63 |
| 4.5. | Synthèse | 68 |
| Chapitre 5 : | DYNAMIQUE DE LA POPULATION PENDANT LA PERIODE D'OBSERVATION | 71 |
| 5.1. | Analyse de la fécondité | 71 |
| 5.1.1. | Ampleur de la natalité sur la période d'observation | 71 |
| 5.1.2. | Dernier intervalle intergénésiq ue | 76 |
| 5.2. | Analyse de la mortalité | 76 |
| 5.3. | Evolution de l'effectif de la population pendant la période intercensitaire | 78 |
| 5.4. | Synthèse | 79 |
| CONCLUSION | | 81 |
| BIBLIOGRAPHIE | | 85 |

ANNEXES 89

Annexe 1 : Questionnaires de l'enquête démographique . . 91

Annexe 2 : Codes des villages enquêtés 97

Annexe 3 : Codification des variables dans les différents
fichiers 98

Annexe 4 : Codes des lieux 102

LISTE DES TABLEAUX

| | | |
|--------------|---|----|
| Tableau 1 : | Structure de la population par sexe selon le village | 29 |
| Tableau 2 : | Structure de la population par grands groupes d'âges selon le village | 30 |
| Tableau 3 : | Structure de la population féminine par grands groupes d'âges | 31 |
| Tableau 4 : | Structure par âge et par sexe et rapports de masculinité . . . | 33 |
| Tableau 5 : | Structure de la population enquêtée selon le lien de parenté avec les chefs de ménages | 35 |
| Tableau 6 : | Distribution de la population selon l'état matrimonial et le sexe | 36 |
| Tableau 7 : | Niveau d'instruction atteint chez les personnes qui ne sont plus scolarisées | 38 |
| Tableau 8 : | Taux de fréquentation scolaire chez les personnes de 6-18 ans selon le village | 39 |
| Tableau 9 : | Situation matrimoniale des conjoints au moment du mariage | 41 |
| Tableau 10 : | Nombre d'épouses par homme marié | 44 |
| Tableau 11 : | Age moyen des conjoints au mariage selon leur situation matrimoniale | 45 |
| Tableau 12 : | Ecart d'âge moyen entre conjoints selon la situation matrimoniale | 47 |
| Tableau 13 : | Taux d'endogamie et d'exogamie (en %) au sein de la population | 49 |
| Tableau 14 : | Evolution du taux d'endogamie (en %) dans la zone d'étude et dans l'arrondissement évalué selon la durée de mariage | 50 |
| Tableau 15 : | Répartition et taille moyenne des ménages selon quelques caractéristiques économiques | 56 |
| Tableau 16 : | Typologie des ménages de la Boucle du Ntem | 58 |
| Tableau 17 : | Répartition des ménages du type complexe selon les noyaux familiaux | 59 |
| Tableau 18 : | Pourcentages des ménages selon quelques caractéristiques de l'habitat | 61 |
| Tableau 19 : | Répartition des naissances par sexe au cours de la période d'observation | 72 |
| Tableau 20 : | Taux de fécondité et fécondité cumulée par groupe d'âges | 73 |

| | | |
|--------------|---|----|
| Tableau 21 : | Longueur du dernier intervalle intergénésiq ue des femmes pendant la période d'observation | 76 |
| Tableau 22 : | Répartition des décès infantiles par sexe au cours de la période d'observation | 77 |
| Tableau 23 : | Evolution de l'effectif de population entre juillet 1996 et juillet 1997 | 78 |

LISTE DES GRAPHIQUES

| | | |
|------------|---|----|
| Carte 1 : | Carte administrative du Cameroun | 18 |
| Carte 2 : | Carte de la zone d'étude (Boucle du Ntem) | 19 |
| Figure 1 : | Courbe des rapports de masculinité par groupes d'âges . . . | 32 |
| Figure 2 : | Pyramide par grands groupes d'âges de la population enquêtée | 34 |
| Figure 3 : | Distribution des conjoints selon le statut matrimonial lors du mariage de rang 1 (mariage des célibataires) | 42 |
| Figure 4 : | Taille moyenne des ménages par village | 54 |
| Figure 5 : | Niveau d'équipements dans les ménages enquêtés selon les villages | 65 |
| Figure 6 : | Taux de fécondité par groupes d'âges des femmes en juillet 1996 et en juillet 1997 | 74 |
| Figure 7 : | Comparaison des taux de fécondité par groupes d'âges selon plusieurs sources | 75 |

INTRODUCTION

Il n'y a pas de forêt vierge : c'est ce qu'annonce Serge Bahuchet dans la première phrase du rapport sur la situation des populations indigènes des forêts denses et humides, rédigé pour l'Union Européenne en 1993. En effet, la présence humaine dans les forêts tropicales est très ancienne et l'on y rencontre encore aujourd'hui une grande diversité de populations, réparties en petits groupes très dispersés, qui vont de quelques dizaines d'individus pour les chasseurs-cueilleurs jusqu'à quelques milliers pour les populations sédentaires qui vivent généralement de l'agriculture sur brûlis. Les densités de peuplement sont faibles au regard des superficies occupées par les forêts en Afrique Centrale. Les populations forestières représentent néanmoins, selon différentes sources statistiques nationales ou d'organismes internationaux, de 10% de la population nationale pour le Cameroun et le Congo jusqu'à des pourcentages bien plus élevés au Gabon ou en Guinée Equatoriale.

Ces populations, souvent enclavées, ne sont pourtant pas isolées, car elles sont en contact avec l'extérieur et donc avec le milieu urbain par les fréquents déplacements qu'elles effectuent pour des raisons multiples (familiales, administratives, de santé, commerciales,...). Ces contacts sont d'autant plus intenses que l'on assiste aujourd'hui dans toute l'Afrique à une urbanisation très forte. Des inter-relations se tissent entre la forêt et la ville qui exerce en retour une pression de plus en plus forte sur le milieu naturel. Il s'ensuit une dynamique de changement qui est en train de s'opérer en milieu rural (Bley et al., 1997).

C'est à partir de ce constat que s'est développée la problématique du programme APFT subventionné par l'Union Européenne (DG XII) qui tente d'examiner dans des aires géographiques et culturelles différentes, l'apport du savoir des populations locales dans l'élaboration des stratégies de conservation des écosystèmes et de développement durable. Projet pluridisciplinaire, le programme APFT développe des recherches et alimente une banque des données sur les pays des forêts tropicales, mais il participe aussi à l'action, à la sensibilisation et à la prise de conscience aussi bien des acteurs que des décideurs.

L'un des objectifs poursuivis par ce programme est de déterminer la structure et la dynamique démographique des populations forestières, à partir de différents sites choisis dans plusieurs pays. Les données présentées

dans cet ouvrage concernent la population de la région du Ntem, au Sud du Cameroun, près de la frontière de la Guinée Equatoriale. Il s'agit d'un terrain pluridisciplinaire, sur lequel sont intervenus entre 1996 et 1998 des spécialistes de diverses disciplines, comprenant des économistes, anthropologues, linguistes, écologues, agronomes, biologistes et médecins.

Il est en effet important de recueillir des données démographiques sur des populations généralement peu étudiées parce que d'effectifs limités et d'accès difficile. En effet, pour les démographes, les grandes enquêtes ont leurs limites qui découlent en particulier des données recueillies. Ces constats leur ont permis d'accorder plus d'importance aux questions soulevées par les autres sciences sociales et d'appliquer leurs méthodes aux petites populations étudiées plutôt par les anthropologues, qui se placent dans une thématique générale de relation population/ressources (Bley, Boetch, à paraître). Elles s'appliquent particulièrement aux recherches qui abordent les modalités de peuplement des territoires par les groupes humains et les problèmes d'adaptation aux différents milieux.

Quelles relations y a-t-il entre la croissance de la population, le progrès technologique et l'augmentation des productions agricoles et/ou industrielles, et comment déterminer quelle sera la taille limite de la population dans une situation donnée ? En fait, les théories de Malthus ou de Boserup se situent souvent au croisement entre paramètres économiques et démographiques et la tendance actuelle des démographes est de constater les complémentarités entre ces deux théories beaucoup plus que des oppositions. D'ailleurs, le démographe Kingsley Davis (1991) pense que la question des subsistances n'est pas le seul paramètre qui intervient dans la limitation de la croissance de la population, mais qu'il faut aussi tenir compte des comportements des populations humaines. De son côté, Noël Bonneuil (1997) assure que le niveau technologique n'est pas directement une conséquence de la pression démographique, mais qu'il faut plutôt envisager, dans la relation population/ressources, le rôle que peuvent jouer les individus dans le choix de stratégies adaptatives.

Cette étude devrait nous permettre de produire des résultats qui serviront à alimenter la discussion sur ces questions, et surtout à appréhender les modalités du changement et leurs conséquences démographiques dans la boucle du Ntem.

Le présent rapport comporte cinq chapitres.

Le premier permet de situer géographiquement la zone d'étude, apporte des informations sur le contexte économique, culturel et sanitaire de la population qui y réside, décrit la méthodologie utilisée pour l'enquête, les supports de la collecte des informations et discute enfin de la pertinence de certains concepts tels que celui de "ménage" ou de "résidence".

La description des principales caractéristiques socio-démographiques de la population enquêtée notamment la structure par sexe et par âge et la structure de la population selon quelques variables (le village, le lien de parenté avec le chef de ménage, l'état matrimonial, le niveau d'instruction) font l'objet du deuxième chapitre.

Le troisième chapitre porte sur l'analyse des unions ; elle décrit les caractéristiques des conjoints (âge au mariage, situation matrimoniale au moment du mariage et l'écart d'âge entre le mari et la femme). Cette même partie mesure le niveau des mariages endogamiques dans la zone d'étude chez les couples, en comparaison avec celui de leurs parents.

Les structures des ménages (types, taille moyenne et disparités selon le sexe, l'âge et l'état matrimonial des chefs de ménages) sont abordées dans le quatrième chapitre, ainsi que les caractéristiques de l'habitat et les variables économiques destinées à évaluer le niveau de vie.

La dernier chapitre est consacré à la présentation des aspects dynamiques de la population. Quelques indicateurs ont été élaborés afin d'apprécier le niveau de fécondité (taux brut et taux global de fécondité, taux par âge, indice synthétique de fécondité, longueur du dernier intervalle intergénéral) et de mortalité (taux brut de mortalité et de mortalité infantile, par sexe) ainsi que la migration (dénombrement des personnes sorties et arrivées dans la zone pendant la période étudiée).

Chapitre 1

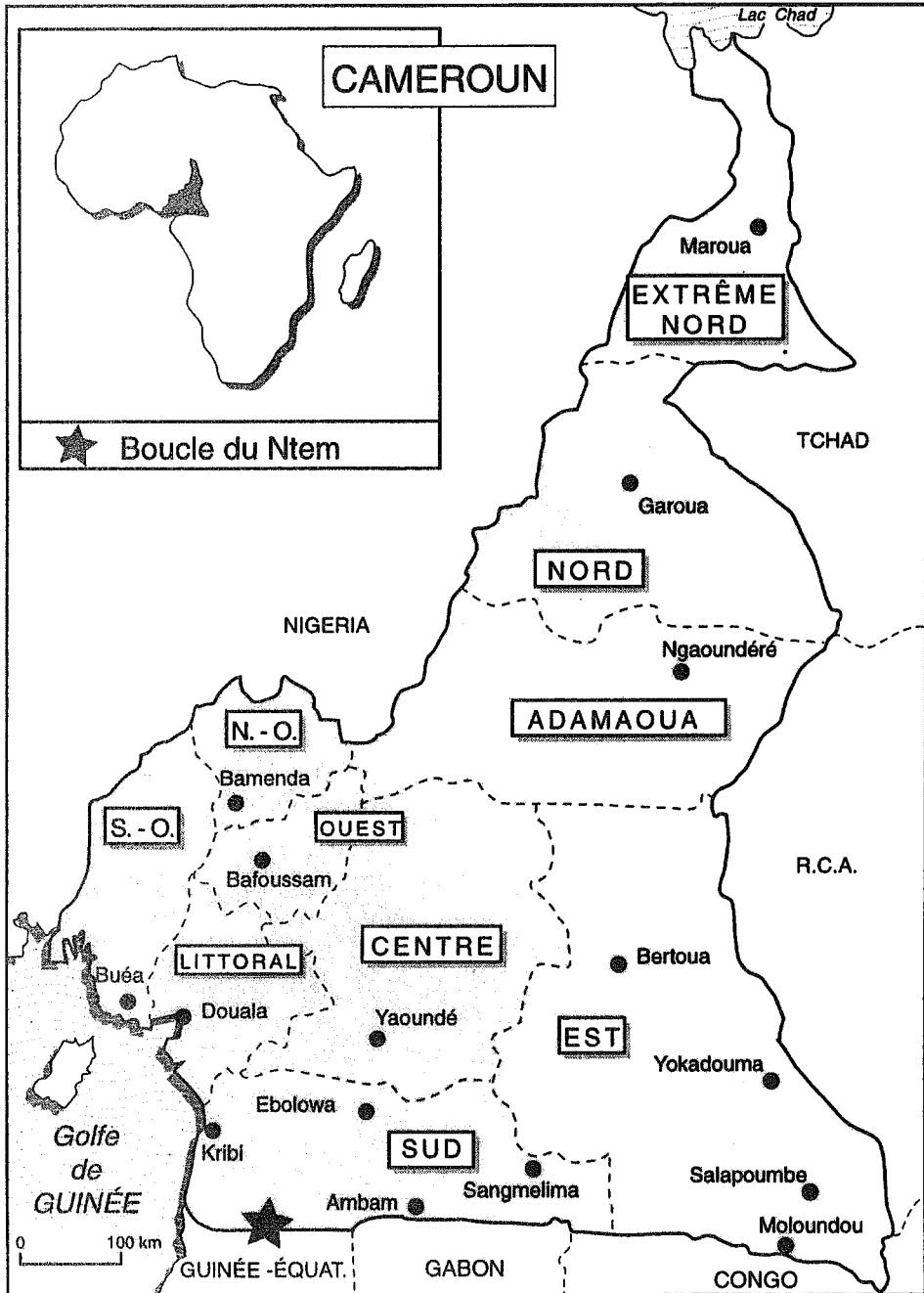
CONTEXTE DE L'ETUDE ET METHODOLOGIE

1.1. La Boucle du Ntem

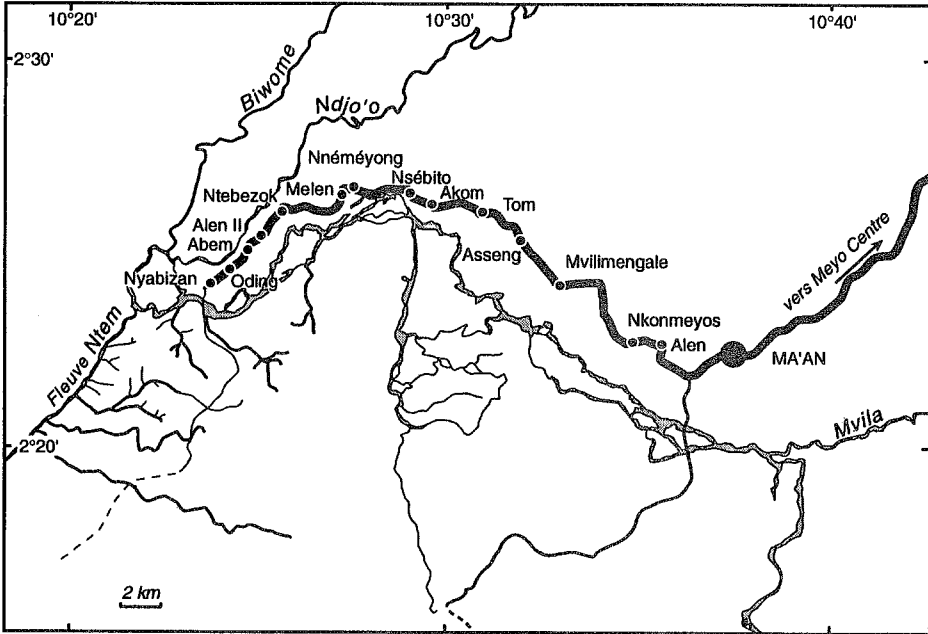
On peut aujourd'hui défendre l'idée, pour le démographe qui veut étudier des processus de changement dans les pays du Sud, qu'il faut choisir le local comme espace d'analyse et comme échelle d'observation. Il n'est en effet pas absurde de considérer qu'une approche du local n'empêche pas un certain degré de globalisation, et de surcroît favorise une analyse plus fine qui peut faire apparaître des différences qui seraient indécélables dans des études à plus grande échelle. En cela, nous ne sommes pas très éloigné du propos de Jacques Gomila (1977) qui montre qu'une des approches la moins critiquable est celle qui retient comme unité d'étude la notion de petite communauté, définie le plus souvent comme une population locale en étroite relation avec l'écosystème. Autrement dit, il s'agit alors d'une population de faible effectif, montrant des caractères d'homogénéité et présentant une autarcie économique.

C'est dans cet esprit que nous avons choisi comme terrain d'étude au sud du Cameroun un ensemble de treize villages appartenant à la zone géographique de la boucle du fleuve Ntem, près de la frontière de la Guinée Equatoriale. La région relève administrativement de l'arrondissement de Ma'an (petit chef-lieu de près de 700 habitants) situé dans le département de la Vallée du Ntem, dans la province du Sud.

Carte 1 : Carte Administrative du Cameroun indiquant la zone d'étude



Carte 2 : Carte de la zone d'étude (Boucle du Ntem)



Il faut rappeler ici que selon la subdivision administrative actuelle, le Cameroun a dix provinces¹, chacune subdivisée en départements. Quatre composent la province du Sud : le département de la Mvila (chef-lieu Ebolowa qui est aussi chef-lieu de province), le département de l'Océan (chef-lieu Kribi), le département de Dja et Lobo (chef-lieu Sangmelima) et enfin le département de la Vallée du Ntem (chef-lieu Ambam). Les départements sont subdivisés en arrondissements. Le département de la Vallée du Ntem en compte trois (Ma'an, Ambam et Olamzé). Enfin, les arrondissements sont constitués de plusieurs villages souvent organisés en groupements et cantons (chefferies de 1er et 2ème degré). La zone d'étude comprend la totalité des villages du canton de Mvae ouest et deux villages du canton de Ntumu centre.

¹ Les dix provinces du Cameroun sont : Adamaoua, Centre, Est, Extrême-Nord, Littoral, Nord, Nord-Ouest, Sud et Sud-Ouest.

Cette région est faiblement peuplée (environ 2h/km², selon le recensement de 1987) où les populations pratiquent l'essartage. La forêt, dégradée le long des axes routiers par l'occupation humaine ancienne alterne avec la culture cacaoyère. La population s'étire le long de l'unique piste carrossable reliant tous les villages au chef lieu d'arrondissement (Ma'an). Elle se compose de deux ethnies, les Ntumu et les Mvae appartenant au même groupe linguistique fang (Evina, 1987).

L'intercompréhension linguistique, l'utilisation des mêmes référents culturels, rituels et symboliques ainsi que l'importance des mariages mixtes entre ces groupes et la proximité résidentielle nous ont conduit à ne pas faire de distinction entre les deux ethnies. Les villages sont généralement monocaniques et constitués de plusieurs hameaux. Les populations pratiquent le mariage de type exogamique à résidence virilocale.

Des écoles communales sont situées dans 6 villages. Il existe un collège à Ma'an, petit centre administratif qui détient aussi un hôpital (avec la présence d'un médecin mais sans moyens réels), un poste de gendarmerie et quelques commerces. Un modeste marché hebdomadaire attire les populations voisines. La zone n'est pas électrifiée et ne possède pas d'approvisionnement en eau potable. Seul Nyabizan, village de bout de piste, paraît un peu mieux pourvu avec quelques petites boutiques et un dispensaire qui vient de réouvrir ses portes en 1998, suite à la nomination d'un infirmier. Il faut cependant signaler qu'outre les difficultés liées à l'absence de moyen de transport en matière d'accès aux structures sanitaires, le dispensaire ne possède aucun équipements et qu'il est totalement dépourvu de médicaments.

1.2. Méthodologie de collecte des données

Au Cameroun comme dans plusieurs autres pays africains, les statistiques démographiques sont incomplètes, car l'instauration de l'état-civil est récent et les enregistrements restent encore très imparfaits. A l'échelon national, on peut se référer aux résultats du dernier recensement de 1987 et à ceux de l'enquête de fécondité de 1978, ou bien plus récemment aux données provenant de l'enquête démographique et de santé (DHS) de 1991 et celle de 1997 réalisées par Macro International (USA) avec l'appui des spécialistes nationaux.

1.2.1. Enquête de terrain

Notre première enquête de terrain fut réalisée dans la Boucle du Ntem en juillet-août 1996. Elle s'est appuyée sur un questionnaire élaboré pour la circonstance. Ce questionnaire a été administré dans tous les ménages de la zone d'étude. Il comportait trois modules (annexe 1).

Le premier module portait sur l'identification du ménage (code et nom du village, numéro du ménage, patronyme du chef de ménage et le nombre de pièces de l'habitation).

Le deuxième module permettait de collecter les informations relatives aux caractéristiques socio-démographiques et économiques de tous les membres du ménage (sexe, lien de parenté avec le chef de ménage, date de naissance ou âge, lieu de naissance, statut matrimonial, ethnie, religion, dernière classe fréquentée, profession et situation de résidence). En plus, il précisait les événements survenus dans le ménage au cours des douze derniers mois, à savoir les naissances (avec les caractéristiques de l'enfant et de sa mère) et les décès (sexe et âge de la personne décédée).

Dans un troisième module, les caractéristiques des personnes vivant en union dans les ménages (année de mariage, âge au mariage, état matrimonial au mariage, village d'origine des parents des deux conjoints) étaient répertoriées.

Signalons que cette première enquête de terrain a été suivie de deux passages (juillet/août 1997 et février/mars 1998) dans les ménages déjà recensés ayant pour objectif de relever d'une part les événements qui déterminent la dynamique de la population (naissances, décès, mouvements migratoires) et d'autre part d'actualiser la base des données en corrigeant les éventuelles erreurs (omissions, double prise en compte d'un même individu, statut de résident et de non résident lors du premier dénombrement). Les caractéristiques de l'habitat, quelques informations sur les productions agricoles et certaines variables qui permettent d'appréhender l'équipement des ménages ont été collectées au cours du deuxième passage pour mesurer indirectement le niveau de vie de la population.

1.2.2. Collecte des données

Pour conduire une analyse qui soit à la fois la plus riche en information et qui corresponde à la meilleure photographie de la réalité économique et sociale d'une population, la méthode la plus efficace est le recueil des données basé sur le ménage, défini par sa résidence et le patronyme de son chef. Il suffisait ensuite de relever pour chacune des personnes membres de ce ménage, l'âge, le sexe, l'état matrimonial et le lien de parenté.

Cette approche de la collecte de l'information semble la plus appropriée, car elle permet de ne pas exclure les célibataires, de mieux saisir la mobilité des individus, et d'effectuer une étude plus pertinente des structures et comportements familiaux. Elle offre aussi la possibilité d'un suivi périodique de la population permettant de quantifier la mobilité générale au cours d'une période intercensitaire (naissances, décès, départs et arrivées d'individus isolés et de ménages). Elle permet également de conduire une étude plus détaillée des émigrants et immigrants selon le sexe, l'âge, la profession, la situation familiale, le lieux de résidence, et de comparer chacun des deux sous groupes entre eux et avec la population restée sédentaire. Seules sont comptabilisées dans la fiche ménage, les personnes domiciliées dans la commune et qui y vivent habituellement, qu'elles soient présentes ou non au moment du recensement.

Bien entendu, comme dans toute enquête qui fait appel au recueil direct d'informations auprès de la population, il y a des défauts de mémorisation, en particulier en ce qui concerne l'âge des individus les plus âgés ou encore les dates précises de naissance des enfants. Nous avons porté une attention particulière aux difficultés inhérentes à ce type d'enquête. en confrontant les déclarations du chef de ménage et de son conjoint, mais aussi en demandant confirmation auprès de membres plus jeunes du ménage qui ont généralement un niveau d'instruction plus élevé que celui de leurs parents. Nous avons aussi souvent que possible consulté les carnets d'état-civil même si leur degré de fiabilité est variable. Nous avons également pris avis auprès des chefs de villages ou des notables qui ont une bonne connaissance de la population sur les relations de parenté douteuses. Enfin, les données ont été contrôlées par les chercheurs eux-mêmes. Malgré toutes ces précautions, des imperfections persistent, surtout pour les la détermination des âges, mais nous pensons avoir limité les oublis d'individus.

1.3. Définition et limites dans l'emploi de certains concepts

1.3.1. Concept de ménage

Selon François Bégeot (1996), l'observation des ménages et des familles pose de redoutables problèmes aux statisticiens. Il ne s'agit pas d'observer un individu mais un groupe d'individus au sein duquel qu'il faut décrypter les relations interpersonnelles. Eva Lelièvre et Cathérine Bonvalet (1996) partagent le même point de vue lorsqu'elles affirment que le ménage, qui se réfère à des groupes d'individus co-résidents familiaux ou non, est une entité statistique complexe de caractère économique et social dont la définition varie d'un pays à un autre. Pour décrire la réalité, le statisticien utilise un certain nombre de conventions et recourt peut-être à des simplifications.

Plusieurs définitions du ménage peuvent être données. Selon la définition des Nations Unies (1998) :

a) un ménage d'isolé, concerne une personne qui vit seule dans une unité d'habitation distincte ou qui occupe en qualité de sous-locataire une ou plusieurs pièces d'unité d'habitation mais qui ne forme pas avec d'autres occupants de l'unité d'habitation un ménage multiple répondant à la définition ci-après, ou

b) un ménage multiple, c'est un groupe de deux personnes ou plus qui s'associent pour occuper une unité d'habitation, en totalité ou en partie, et pourvoir en commun à leurs besoins alimentaires et éventuellement aux autres besoins essentiels de l'existence. Les membres du groupe peuvent, dans une mesure variable, mettre leurs revenus en commun. Le groupe peut se composer, soit uniquement de personnes apparentées, soit de personnes non apparentées, soit de personnes appartenant à l'une ou l'autre de ces deux catégories, il peut inclure les pensionnaires, mais non pas les sous-locataires.

A lire ces définitions, on constate qu'on peut repérer un ménage sur la base d'un seul critère indiscutable qui est celui de résidence. Autrement dit, l'ensemble des personnes qui occupent une même unité d'habitation forme un ménage.

Au recensement national du Cameroun de 1987, le concept de ménage était défini comme un ménage privé ou ordinaire constitué par une ou plusieurs personnes (ayant des liens de sang, de mariage ou non), vivant dans une même unité d'habitation, prenant le plus souvent leurs repas ensemble et généralement subvenant en commun aux dépenses courantes. Ce groupe reconnaît généralement l'autorité d'une seule personne comme chef de ménage. Un ménage collectif regroupe des individus avec ou sans lien de parenté qui pour des raisons professionnelles, médicales, scolaires ou autres vivent dans un même établissement ou une même institution.

Pour la collecte des données de la Boucle du Ntem, c'est la définition utilisée lors du recensement national de 1987 qui a servi de critère d'identification du ménage pour des raisons de comparabilité des résultats de la littérature. La principale difficulté réside dans la détermination précise des liens de parenté, surtout lorsqu'il y a plusieurs épouses dans le ménage. On peut aussi s'interroger sur le statut des enfants et l'identité des parents biologiques. Un autre phénomène est celui de l'identification d'un individu à partir du nom dans la zone. En général, les individus ont plusieurs noms. Un nom de famille d'abord qui n'est pas forcément celui du père, deux prénoms en général et parfois un surnom. Ainsi, l'identification des individus au sein d'un même ménage peut comporter des erreurs. Par exemple, on peut rencontrer dans un même ménage deux personnes qui portent le même nom. c'est le cas à Mvilimengale en 1996 où au sein d'un même ménage une veuve et sa petite-fille avaient les deux premiers noms identiques.

Dans les populations les plus mobiles, il est difficile d'évaluer la fréquence des déplacements ainsi que leur durée qui diffère souvent de la durée prévue au moment au départ. L'appréciation du ménage doit tenir compte du contexte de polygamie ; les épouses d'un polygame vivant séparément, leur famille constitue-t-elle un seul et unique ménage ? Par ailleurs, en milieu rural africain où la notion de ménage peut facilement se confondre avec celle de famille élargie, la collecte des données risque des erreurs de dénombrement.

1.3.2. Concept de résidence

Un résident se définit comme une personne qui vit habituellement dans un ménage. En général, dans la plupart des recensements africains, il est d'usage de considérer comme résident toute personne qui vit dans le ménage

depuis 6 mois ou qui y vit depuis moins de 6 mois mais avec l'intention de prolonger son séjour. Les non résidents sont des personnes qui sont présentes dans les ménages au moment de l'enquête mais qui habituellement vivent ailleurs. Leur présence répond à plusieurs motivations (visites familiales, vacances, congé, ...), la durée de leur séjour est a priori connue et ne dépasse pas 6 mois. On les appelle les visiteurs.

Les résidents sont à leur tour classés en "résidents présents" ou "absents" selon que l'individu a passé ou non la nuit précédant l'enquête dans le ménage. Ainsi, les élèves des internats, les ouvriers saisonniers, les pêcheurs partis pour quelques jours dans un campement, absents des ménages au moment de l'enquête, seront considérés comme des résidents absents dans cette étude. Ces quelques éléments de définition montrent qu'il est difficile de déterminer avec précision le statut de chaque personne d'un ménage.

Les non résidents sont souvent déclarés par les chefs de ménage comme appartenant au ménage et pourtant ne doivent pas figurer au recensement. Il s'agit par exemple d'un jeune enfant hébergé par des parents en ville, ou élevé par un grand-parent, ou bien d'un mari travaillant dans un autre lieu, voire même à l'étranger, et ayant laissé femme et enfants au village, etc.

Dans cette étude, nous avons pris le critère de durée de résidence de six mois pour définir le résident, mais en faisant une exception pour les enfants scolarisés à l'extérieur, généralement dans des grands centres urbains. Nous avons considéré que ces personnes, qui vivent les neuf mois de l'année scolaire loin du domicile parental, mais qui reviennent au moment des vacances sont toujours fortement impliqués dans la vie du ménage. Par ailleurs, comme l'enquête socio-démographique a procédé à un dénombrement exhaustif dans les ménages, nous avons estimé que la non prise en compte des élèves comme résidents sousestimerait la population de droit réelle de la zone d'étude. Ce sont les raisons qui nous les a fait comptabiliser en tant que résidents, d'autant que le cycle des études, faute de réussite ou d'argent, est souvent interrompu et que les jeunes gens reviennent alors habiter dans leur famille avant de trouver ailleurs un hypothétique emploi (Boudigou, 1997).

1.3.3. Définir le mariage

Nos données appellent quelques remarques plus générales concernant le mariage africain, que nous avons empruntées à Van de Walle (1996). Pour les démographes la nuptialité est intéressante uniquement parce qu'elle peut avoir une incidence sur la fécondité. Dans les populations de fécondité naturelle (ce qui est encore largement le cas en Afrique), ils considèrent que l'âge au premier mariage va influencer sur la durée d'exposition au risque de grossesse et en fin de compte sur la descendance finale. Cela est vrai à condition qu'il n'y ait pas, ou très peu, de naissances illégitimes avant le mariage. Ce qui n'est pas ou plus le cas en Afrique aujourd'hui. Il faut en effet noter l'importance des relations sexuelles pré-nuptiales. Dire qu'il existe un recul de l'âge au mariage n'est pas pertinent car il est souvent compensé par l'existence des unions libres, souvent fécondes. Il faut aussi tenir compte de la diversité de types d'union : mariage coutumier - présentant lui-même de nombreux stades - ou religieux, civil... Dans la typologie des unions, il faut également tenir compte des périodes de concubinage, souvent nombreuses et diverses, ainsi que des périodes de veuvage, des remariages, de la pratique du lévirat et enfin de la polygynie.

Ces différents éléments montrent que le contexte du mariage doit être abordé avec prudence. De plus l'extrême diversité des comportements rend les comparaisons difficiles entre cultures. A cela se rajoute comme partout sur le continent africain, la question de la fiabilité des dates, surtout s'il s'agit d'enquêtes rétrospectives.

Ces différents aspects sont complexes et méritent une attention soutenue car c'est leur analyse qui permettra d'apprécier l'évolution des comportements féconds des populations africaines.

Dans la zone du Ntem, le mariage recouvre en effet une réalité complexe. La question "êtes-vous marié ?" pose le problème de pertinence car le statut de mariage recouvre plusieurs réalités. Les réponses vont varier d'une personne à l'autre selon que l'on se réfère au mariage coutumier, au mariage civil qui intervient beaucoup plus tard ou au mariage religieux. Sans oublier toutes les autres formes d'unions libres qui peuvent durer plusieurs années et qui peuvent donner lieu à des naissances. Les personnes mariées dans cette étude sont celles qui l'ont déclaré lors de la collecte de l'information sans que nous sachions le type du mariage, ce qui bien évidemment diminue la portée d'une analyse de l'âge au premier mariage.

En fait, nous avons retenu comme principal critère les personnes qui vivent en union, sans savoir avec précision quel est leur statut matrimonial précis. Nous avons ainsi privilégié une situation par rapport à un statut, qu'il soit social ou juridique, pensant qu'elle était la transcription la plus fidèle de la réalité.

1.4. Traitement et analyse des données

Les données collectées lors de l'enquête de juillet/août 1996 ainsi que celles des passages ultérieurs ont été codifiées et saisies à l'aide du module de saisie "Data Entry" du logiciel d'analyse SPSS/PC. La base des données est constituée de plusieurs fichiers convertibles pour d'autres logiciels (Dbase et Excel).

Le premier fichier est celui du recensement de la population enquêtée. Tout résident en 1996 constitue une observation dans ce fichier. Le code de l'individu est à 6 chiffres (les deux premiers désignant le village, les deux suivants désignant le numéro du ménage et les deux derniers désignant son numéro d'ordre dans le ménage). Ainsi, l'individu 130712 désigne l'individu dont le numéro d'ordre est 12 dans le ménage N° 7 du village Oding, code 13 (Oding)(annexe 2).

Le deuxième fichier est constitué des couples vivant en union. Chaque union constitue une observation. Trois clés permettent de retrouver et de relier le couple au premier fichier. Il y a l'identification du ménage (code à 4 chiffres) pour localiser d'abord le ménage et ensuite le numéro d'ordre du mari et de la femme. Le troisième fichier concerne les caractéristiques de l'habitat. Chaque observation dans ce fichier concerne un ménage. Il comprend aussi les caractéristiques socio-démographiques et sociales des chefs de ménages, déduits du premier fichier.

A partir de ces trois principaux fichiers, on peut constituer d'autres petits fichiers d'analyse en fonction de besoins. Les analyses menées dans ce rapport sont généralement descriptives. Elles ont été réalisées à partir du module d'analyse de SPSS. Nous avons utilisé en priorité l'analyse univariée et bivariée avec le calcul de la statistique de χ^2 pour mesurer le degré de dépendance entre variables. L'analyse de variance a été effectuée pour mesurer les différences de moyennes (taille de ménage, nombre de sacs de cacao vendus) selon quelques caractéristiques des ménages. Le statistique de Fisher a permis d'apprécier le degré de la variabilité.

Chapitre 2

CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION

2.1. Distribution de la population par village

Le recensement de la Boucle du Ntem de juillet/août 1996 a permis de dénombrer 1674 personnes dont 847 de sexe masculin (50,6%) et 827 de sexe féminin (49,4%). La proportion de femmes ne s'éloigne pas de celle des hommes. Toutefois, comparativement aux résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) du Cameroun de 1987 tant pour l'ensemble du pays que pour la province du Sud d'où proviennent nos observations, il y a plus d'hommes que de femmes dans la zone du Ntem.

Tableau 1 : Structure de la population par sexe selon le village

| Village | Masculin | | Féminin | | Ensemble | |
|--------------|----------|------|---------|------|----------|------|
| | Eff. | % | Eff. | % | Eff. | % |
| Nkongmeyos | 124 | 14,6 | 109 | 13,2 | 233 | 13,9 |
| Mvilimangale | 140 | 16,5 | 131 | 15,8 | 271 | 16,2 |
| Asseng | 37 | 4,4 | 33 | 4,0 | 70 | 4,2 |
| Tom | 79 | 9,3 | 68 | 12,2 | 145 | 8,7 |
| Akom | 10 | 1,2 | 13 | 1,6 | 23 | 1,4 |
| Nsebito | 101 | 11,9 | 107 | 12,9 | 208 | 12,4 |
| Nnéméyong | 69 | 8,1 | 59 | 7,1 | 128 | 7,6 |
| Melen | 32 | 3,8 | 30 | 3,6 | 62 | 3,7 |
| Ntebezok | 29 | 3,4 | 32 | 3,9 | 61 | 3,6 |
| Alen II | 33 | 3,9 | 40 | 4,8 | 73 | 4,4 |
| Abem | 82 | 9,7 | 73 | 8,8 | 155 | 9,3 |
| Oding | 40 | 4,7 | 60 | 7,3 | 100 | 6,0 |
| Nyabizan | 71 | 8,4 | 72 | 8,7 | 143 | 8,5 |
| Total | 847 | 100 | 827 | 100 | 1674 | 100 |

Source : Recensement, juillet/août 1996.

Trois villages rassemblent près de 43% de l'ensemble de la population recensée (Mvilimangale, Nkongmeyos et Nsebito). Les 11 autres villages

ont des tailles variables (9,3% de l'effectif total recensé à Abem contre 1,4% à Akom, tableau 1). La population par sexe est équilibrée dans les trois premiers villages les plus peuplés. Toutefois, on note des différences entre effectif relatif des hommes et des femmes dans deux villages (Tom et Oding).

2.2. Structure par grands groupes d'âges

La structure de la population par grands groupes d'âges montre que la population de la boucle du Ntem est jeune puisque les personnes âgées de moins de 15 ans représentent près de la moitié de la population totale (46%, tableau 2). Cette structure correspond au schéma classique des structures des populations des pays en voie de développement notamment ceux d'Afrique au Sud du Sahara marquée par une forte fécondité et une forte mortalité surtout aux bas âges. Les personnes âgées de 65 ans et plus regroupent moins de 5% de la population totale. Presqu'une personne sur deux a un âge compris entre 15 et 65 ans (49,2%).

Tableau 2 : Structure de la Population par grands groupes d'âges selon le village

| Village | Moins de 15 ans | | 15-64 ans | | 65 ans & plus | |
|--------------|-----------------|------|-----------|------|---------------|------|
| | Eff. | % | Eff. | % | Eff. | % |
| Nkongmeyos | 104 | 46,6 | 122 | 52,4 | 7 | 3,0 |
| Mvilimangale | 131 | 48,3 | 132 | 48,7 | 8 | 3,0 |
| Asseng | 32 | 45,7 | 32 | 45,7 | 6 | 8,6 |
| Tom | 80 | 54,8 | 61 | 41,8 | 5 | 3,4 |
| Akom | 7 | 31,8 | 12 | 54,5 | 3 | 13,7 |
| Nsebito | 91 | 43,8 | 105 | 50,5 | 12 | 5,7 |
| Nnéméyong | 64 | 50,0 | 55 | 43,0 | 9 | 7,0 |
| Melen | 30 | 48,4 | 29 | 46,8 | 3 | 4,8 |
| Ntebezok | 20 | 32,8 | 38 | 62,3 | 3 | 4,9 |
| Alen II | 35 | 47,9 | 35 | 47,9 | 3 | 4,2 |
| Abem | 70 | 45,5 | 73 | 47,4 | 11 | 7,1 |
| Oding | 50 | 50,5 | 44 | 44,4 | 5 | 5,1 |
| Nyabizan | 51 | 36,1 | 83 | 58,9 | 7 | 5,0 |
| Total | 765 | 45,9 | 821 | 49,2 | 82 | 4,9 |

Source : Recensement, juillet/août 1996.

Les disparités de la structure par grands groupes selon le village sont bien mises en relief à travers ce tableau. Alors que les jeunes de moins de 15 ans représentent près de la moitié de la population dans la plupart des villages, à Akom, Ntebezok et Nyabizan, cette catégorie est faiblement représenté (32 à 36%). On peut imputer ce résultat à la faiblesse des effectifs à Akom et dans une moindre mesure à Ntebezok.

Une telle structure par grands groupes d'âges donne un taux de dépendance² proche de 1 comme c'est la cas dans la plupart des pays africains du fait de la base très large et d'une proportion faible des personnes âgées. Autrement dit, dans la zone d'étude, il y a autant de personnes potentiellement actives que des personnes à charge.

Tableau 3 : Structure de la population féminine par grands groupes d'âges

| Grands groupes d'âges | Effectif | Proportion (en %) |
|---------------------------|----------|-------------------|
| 15-49 ans | 312 | 38,0 |
| - de 15 ans et 50 ans & + | 510 | 62,0 |
| Total | 822 | 100,0 |

Source : Questionnaire ménage du recensement, juillet/août 1996.

Le tableau 3 indique que 4 personnes de sexe féminin sur 10 sont en âge de procréer. Toutefois, la proportion des femmes fécondes est plus faible que cet indicateur du fait de la stérilité primaire et secondaire. On note cependant que cette stérilité est baisse en Afrique Centrale depuis les dix dernières années (Sala-Diakanda, 1988 et Evina Akam 1989).

2.3. Structure par sexe et âge

La structure par sexe de l'ensemble de la population donne un rapport de masculinité de l'ordre de 102 (102 personnes de sexe masculin pour 100 de sexe féminin). Cet indice est élevé par rapport à celui du niveau régional observé au RGPH de 1987 qui se situe à 97,2. La structure par groupes d'âges et par sexe (tableau 4) fournit les rapports de masculinité illustrés par

² Le taux de dépendance mesure le nombre moyen de personnes à charge (les enfants (moins de 15 ans) et personnes âgées (65 ans et plus)) que supporte chaque personne adulte (15-64 ans). Il se calcule en portant l'effectif total des personnes à charge à celui de la population potentiellement active (15-64 ans).

la figure 1. La lecture du tableau montre que jusqu'à 10 ans, les personnes de sexe féminin sont plus nombreuses que les personnes de sexe masculin, puis la tendance s'inverse. Cette prédominance masculine peut être due à l'effet d'une forte mortalité féminine accentuée en partie par les premiers accouchements à haut risque des jeunes femmes entre 15 et 25 ans (mortalité maternelle). On n'écartera pas l'hypothèse d'une migration matrimoniale des femmes de ce groupe d'âges vers d'autres villages, qui soit plus important que les femmes qui viennent en mariage dans la zone. L'écart d'âges au mariage peut aussi expliquer cette différence.

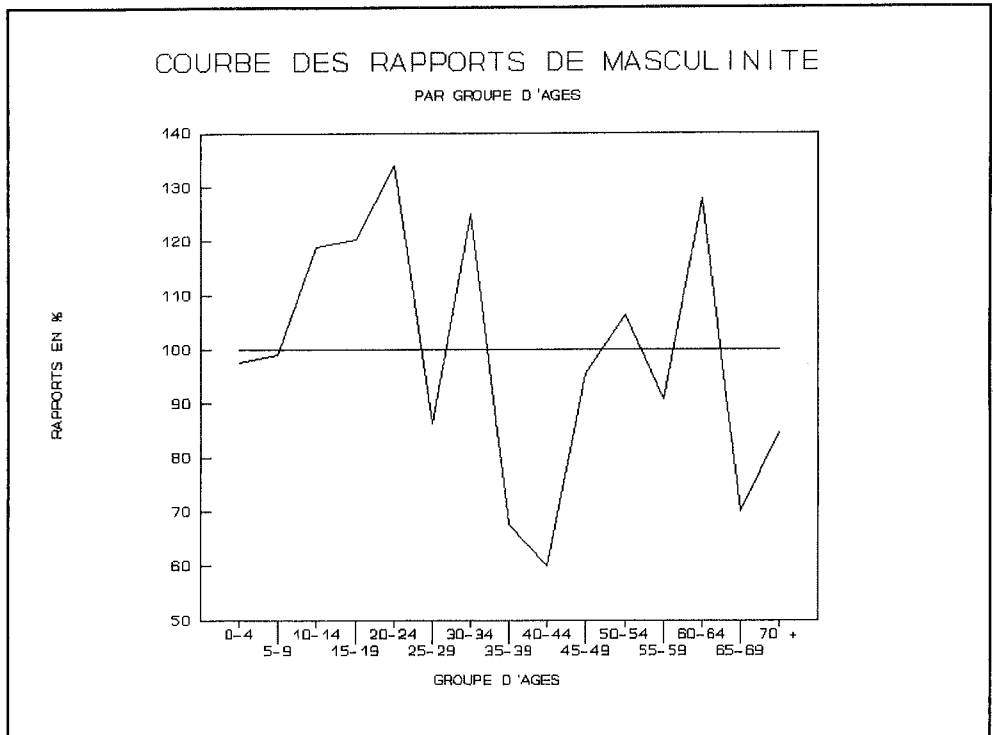


Figure 1 : Courbe des rapports de masculinité par groupe d'âges.

Ensuite l'allure de la courbe, entre 30 et 45 ans, met en évidence le sureffectif relatif des femmes et fait penser à l'hypothèse d'un départ massif des hommes de la zone d'étude vers d'autres zones (migration sélective qui touche plus les hommes), comme c'est le cas dans la plupart des sociétés. Le sureffectif relatif masculin entre 30-34 ans peut être une aberration (erreur des données). En dépit de ces considérations et toute chose étant égale par ailleurs, on constate qu'âges adultes, il y a plus de femmes que

d'hommes, du fait de l'espérance de vie plus élevée en général chez les femmes que chez les hommes.

Tableau 4 : Structure par âge et par sexe et rapports de masculinité

| Groupes d'âges | Sexe | | Ensemble | Rapports de masculinité (en %) |
|----------------|----------|---------|----------|--------------------------------|
| | Masculin | Féminin | | |
| 0 - 4 | 130 | 133 | 263 | 97,7 |
| 5 - 9 | 129 | 130 | 259 | 99,2 |
| 10-14 | 132 | 111 | 243 | 118,9 |
| 15-19 | 95 | 79 | 174 | 120,3 |
| 20-24 | 71 | 53 | 124 | 134,0 |
| 25-29 | 38 | 44 | 82 | 86,4 |
| 30-34 | 45 | 36 | 81 | 125,0 |
| 35-39 | 25 | 37 | 62 | 67,6 |
| 40-44 | 25 | 40 | 65 | 60,0 |
| 45-49 | 22 | 23 | 45 | 95,6 |
| 50-54 | 34 | 32 | 66 | 106,3 |
| 55-59 | 30 | 33 | 63 | 90,9 |
| 60-64 | 32 | 25 | 57 | 128,0 |
| 65-69 | 14 | 20 | 34 | 70,0 |
| 70 + | 22 | 26 | 48 | 84,6 |
| N D | 3 | 5 | 8 | - |
| Total | 847 | 827 | 1674 | 102,4 |

Source : Recensement, juillet/août 1996.

Après lissage, la pyramide des âges obtenue paraît plus équilibrée : une base plus large et des creux entre 25-50 ans.

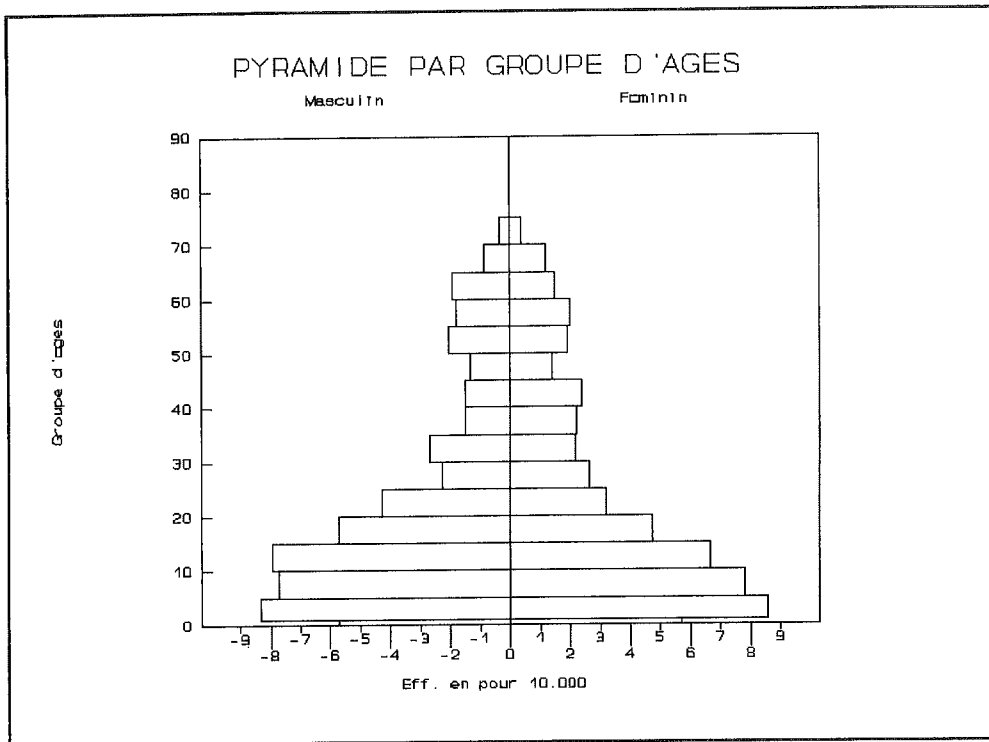


Figure 2 : Pyramide par groupe d'âges de la population de la Boucle du Ntem.

2.4. Structures de la population selon quelques caractéristiques sociales

Lors de l'enquête, des questions ont été posées aux chefs des ménages concernant certaines caractéristiques socio-culturelles de tous les individus résidant dans leur ménage. Comme nous l'avons déjà indiqué, la population est constituée de deux ethnies : Ntumu (minorité) et Mvae (majoritaire) et se répartit en deux religions : le protestantisme et le catholicisme (les Ntumu sont plutôt catholiques et les Mvae protestants). Dans ce paragraphe, nous décrivons la distribution de la population selon le lien de parenté avec le chef de ménage, l'état matrimonial et le niveau d'instruction.

2.4.1. Distribution de la population selon le lien de parenté

La détermination du lien de parenté entre les membres du ménage (enfants, neveux, ...) s'établit par rapport au chef de ménage. Par ailleurs, on tient compte également du lien de parenté de l'individu avec le(s) épouse(s) du

CM. Le tableau 5 donne la distribution de la population selon le lien de parenté avec le chef de ménage.

Tableau 5 : Structure de la population enquêtée selon le lien de parenté avec les chefs de ménages

| Lien de parenté | Eff. | % |
|--|------|-------|
| Chef de ménage | 225 | 13,4 |
| Première épouse | 172 | 10,3 |
| Deuxième épouse | 38 | 2,3 |
| Troisième épouse | 6 | 0,4 |
| Quatrième épouse | 1 | 0,1 |
| Enfants de la 1ère épouse | 673 | 40,2 |
| Enfants de la 2ème épouse | 108 | 6,5 |
| Enfants de la 3ème épouse | 19 | 1,1 |
| Enfants de la 4ème épouse | 2 | 0,1 |
| Beaux-fils/Belles-filles de la 1ère épouse | 26 | 1,6 |
| Beaux-fils/Belles-filles de la 2ème épouse | 11 | 0,7 |
| Beaux-fils/Belles-filles de la 3ème épouse | 2 | 0,1 |
| Beaux-fils/Belles-filles de la 4ème épouse | - | - |
| Petits-fils/Petites-filles de la 1ère épouse | 197 | 11,8 |
| Petits-fils/Petites-filles de la 2ème épouse | 22 | 1,3 |
| Petits-fils/Petites-filles de la 3ème épouse | - | - |
| Petits-fils/Petites-filles de la 4ème épouse | 1 | 0,1 |
| Neveux/Nièces du CM | 65 | 3,9 |
| Oncles/Tantes du CM | 7 | 0,4 |
| Autre parent du CM | 91 | 5,4 |
| Sans parenté avec le CM | 4 | 0,2 |
| Non déclaré | 4 | 0,2 |
| Total | 1674 | 100,0 |

Source : Recensement juillet/août 1996.

On remarque dans ce tableau que les chefs de ménage (hommes ou femmes) représentent 13,4% de l'ensemble de la population recensée, les épouses des hommes chefs de ménages, tous rangs confondus, regroupent 13,1% de la population dans la zone. Près de la moitié de la population (47,9%) est constituée des enfants de différentes épouses des chefs de ménage. A peine 2,4% de la population est composée de beaux-fils ou belles-filles des épouses des chefs de ménage alors que les enfants de ceux-ci (les petits-fils

ou petites-filles des épouses) présentent la même proportion que celle des épouses (13,1%). Le reste de la population recensée est composée principalement des neveux ou nièces des chefs de ménage et des autres parents (père, mère, frères, soeurs de chefs de ménage) et des personnes sans lien.

2.4.2. Distribution de la population selon la situation matrimoniale et le sexe

Hormis les enfants de moins de 15 ans que nous avons exclu de cette analyse puisqu'ils n'ont pas l'âge minimum au mariage³, la distribution de la population âgée de plus de 15 ans selon la situation matrimoniale montre qu'il y a plus de personnes mariées que de célibataires (56,1% contre 34,1% respectivement).

Tableau 6 : Distribution de la population selon l'état matrimonial et le sexe (Population de 10 ans et plus)

| Situation matrimoniale | Sexe masculin | | Sexe féminin | | Total | |
|------------------------|---------------|-------|--------------|-------|-------|-------|
| | Eff. | % | Eff. | % | Eff. | % |
| Célibataires | 185 | 40,7 | 123 | 27,3 | 308 | 34,1 |
| Marié(e)s | 243 | 53,5 | 264 | 58,7 | 507 | 56,1 |
| Veufs(ves) | 14 | 3,1 | 57 | 12,7 | 71 | 7,8 |
| Divorcé(e)s | 12 | 2,7 | 6 | 1,3 | 18 | 2,0 |
| Total | 454 | 100,0 | 450 | 100,0 | 904 | 100,0 |

Source : Recensement, juillet/août 1996.

Une personne sur dix dans cette tranche d'âge est soit veuve ou divorcée (8% pour les premières et 2% pour les dernières). Cette distribution varie fortement selon le sexe. En effet, la proportion des célibataires est 1,5 fois plus élevée chez les hommes que chez les femmes par contre on passe du simple au triple entre la proportion des veufs et celle des veuves. On enregistre un écart net de 5 points entre la proportion des femmes et des hommes mariés dans la zone.

³ Cela n'est pas toujours vrai puisque dans des sociétés où le mariage des jeunes filles est très précoce, on peut trouver des filles de 10-14 ans déjà mariées. Dans notre population, quelques femmes âgées ont déclaré être mariées avant 15 ans (9, 12, 13 ans), comme cela pourrait être le cas dans les générations précédentes.

L'ensemble de ces résultats traduit le caractère plus ou moins universel du mariage chez les femmes africaines dont l'une des justifications est la précocité du mariage des jeunes filles. En effet, la proportion du célibat est moins élevé chez les femmes dans les sociétés africaines par rapport aux sociétés occidentales.

2.4.3. Distribution selon le niveau d'instruction et le sexe

On distinguera ici les personnes qui ne fréquentent plus un établissement scolaire (niveau d'études atteint/dernière classe fréquentée) des personnes qui ont l'âge scolaire (6-18 ans) pour mesurer le taux de fréquentation scolaire dans cette catégorie de la population.

a) Niveau d'instruction atteint

Le tableau 7 montre que les personnes qui ne fréquentent plus un établissement scolaire sont en majorité non scolarisées (38,3%) ou de niveau primaire (38,3%). Signalons quand même que moins de 1% de la population a été scolarisé à l'école "Bulu". Il s'agit d'une formation plurielle (instruction et formation en coupe et couture) donnée en langue 'bulu' qui concernait les femmes. En général, ce sont les femmes très âgées (plus de 50 ans) qui en ont bénéficié à l'époque. Parmi celles qui sont de niveau primaire, 28,5% ont atteint le 3^e degré du primaire (CM1 ou CM2). Le premier cycle de l'enseignement secondaire a été atteint par 18,0% de la population concernée. A peine 3,2% ont atteint le second cycle de l'enseignement et 1% le niveau supérieur.

Le sexe discrimine significativement les individus de la zone d'étude quant à la scolarisation. En effet, concernant le niveau d'étude atteint, la proportion des femmes non scolarisées représente 40,8% contre 35,0% chez les hommes. Le niveau d'instruction primaire a été atteint par plus de femmes que d'hommes (42,4% des femmes contre 33,8% des hommes). Par contre, les hommes sont plus nombreux à avoir atteint un niveau d'instruction plus élevé que le primaire (23,3% contre 13,2% pour l'enseignement secondaire premier cycle, 6,1% contre 1,6 pour le second cycle). Tous ces indicateurs montrent bien que dans l'ensemble les personnes de sexe féminin sont défavorisées sur le plan de la scolarisation comparativement aux hommes, mais les écarts sont moins importants que ceux qu'on trouve dans des sociétés musulmanes (...).

Tableau 7 : Niveau d'instruction atteint chez les personnes qui ne sont plus scolarisées

| Niveau d'instruction atteint | Masculin | | Féminin | | Ensemble | |
|------------------------------|----------|------|---------|------|----------|------|
| | Eff. | % | Eff. | % | Eff. | % |
| Non scolarisé | 172 | 35,2 | 225 | 40,8 | 399 | 38,3 |
| Ecole bulu | - | - | 13 | 2,0 | 15 | 1,5 |
| Primaire | 165 | 33,8 | 233 | 42,4 | 399 | 38,3 |
| Secondaire 1er degré | 114 | 23,3 | 73 | 13,2 | 187 | 18,0 |
| Secondaire 2è degré | 30 | 6,1 | 9 | 1,6 | 33 | 3,2 |
| Supérieur | 8 | 1,6 | - | - | 8 | 0,8 |
| Total | 489 | 100 | 552 | 100 | 1041 | 100 |

Source : Recensement, juillet/août 1996.

b) Taux de fréquentation scolaire dans la population de 6-18 ans

En principe, l'enseignement primaire est obligatoire pour chaque enfant dont l'âge est compris entre 5 et 12 ans. Dans le contexte de cette étude, nous voulons mesurer le taux de fréquentation scolaire aussi bien dans l'enseignement primaire que secondaire. Ainsi, nous avons retenu la tranche d'âge (6-18 ans) pour se faire une idée de la présence effective des enfants de cette tranche d'âge au sein d'un établissement scolaire au cours de l'année scolaire 1995-1996.

Il apparaît clairement que le taux de fréquentation scolaire chez les jeunes de 6 à 18 ans a été élevé au cours de l'année scolaire 1995-96, car près de 9 enfants sur 10 de cette tranche d'âge fréquentaient un établissement scolaire. Ce résultat nous paraît vraisemblable du fait que le degré de scolarisation des enfants dans le sud Cameroun en général et chez les 'bulu' en particulier (grand groupe ethnique auquel les ntumu et les mvae se rattachent) est parmi les plus élevés sur le plan national.

Tableau 8 : Taux de fréquentation scolaire chez les personnes de 6-18 ans selon le village

| Villages | Masculin | | Féminin | | Ensemble | |
|--------------|----------|-------|---------|-------|----------|------|
| | Eff. | taux | Eff. | taux | Eff. | taux |
| Nkongmeyos | 39 | 86,7 | 39 | 84,8 | 78 | 85,7 |
| Mvilimangale | 55 | 93,2 | 44 | 89,8 | 99 | 91,7 |
| Asseng | 16 | 94,1 | 5 | 83,3 | 21 | 91,3 |
| Tom | 23 | 92,0 | 23 | 88,5 | 46 | 90,2 |
| Akom | 1 | - | 2 | - | 3 | - |
| Nsebito | 31 | 91,2 | 25 | 75,8 | 56 | 83,6 |
| Nnéméyong | 29 | 87,9 | 17 | 100,0 | 46 | 92,0 |
| Melen | 13 | 86,7 | 9 | 81,8 | 22 | 84,6 |
| Ntebezok | 6 | 100,0 | 10 | 90,9 | 16 | 94,1 |
| Alen II | 13 | 100,0 | 12 | 75,0 | 25 | 86,2 |
| Abem | 26 | 92,9 | 19 | 82,6 | 45 | 88,2 |
| Oding | 15 | 93,8 | 15 | 75,0 | 30 | 83,3 |
| Nyabizan | 17 | 94,4 | 17 | 65,4 | 34 | 77,3 |
| Total | 284 | 91,6 | 237 | 82,9 | 521 | 87,4 |

Même s'il existe une différence entre les garçons et les filles (en faveur des garçons), la situation de la jeune fille sur la plan scolaire n'est pas aussi dramatique que dans d'autres régions du pays telle que la partie septentrionale du Cameroun où dans certaines ethnies comme les toupouri, les filles ne sont presque pas scolarisées. Notons toutefois qu'il y a des disparités selon les villages dues aux petits effectifs certes, mais peut être aussi à des contraintes économiques (coût élevé de la scolarisation surtout lorsque les parents doivent supporter les frais de plusieurs enfants) ou culturelles. En effet, les taux de fréquentation scolaire sont plus élevés à Abem, Nnéméyong, Mvilimengale et Asseng alors qu'il est moins élevé surtout à Nyabizan. C'est dans ce village que le désavantage des filles aussi bien par rapport aux garçons qu'aux filles des autres villages est le plus marqué et il s'agit aussi du village qui présente une faible proportion des jeunes de moins de 15 ans (tableau 2).

S'agissant de la profession, la population de la Boucle du Ntem pratique essentiellement l'agriculture même si parallèlement à celle-ci, la population exerce d'autres activités à titre secondaire (la pêche, un peu d'artisanat et parfois le commerce).

2.5. Synthèse

Pour l'essentiel, on peut retenir que la population de la Boucle du Ntem recensée en juillet/août 1996 est en majorité masculine et présente une pyramide des âges à base très large et des creux chez les actifs surtout masculins traduisant une fécondité et une mortalité infanto-juvénile encore élevée et une migration masculine entre 25 et 40 ans. La population étudiée est chrétienne à prédominance protestante. Elle est constituée principalement par deux ethnies (les Mvae et les Ntumu).

La population est inégalement répartie selon les villages. La proportion des personnes non instruites est importante (40% chez les femmes et 35% chez les hommes). La proportion des personnes de sexe féminin qui ont atteint le niveau d'instruction primaire est plus élevée que celle des hommes. L'enseignement dans le cycle secondaire concerne davantage les hommes que les femmes avec des disparités très fortes. Pour les jeunes gens âgés de 6 à 18 ans, le taux de fréquentation scolaire au cours de l'année d'enquête est élevé (87,4% pour l'ensemble) même chez les filles (82,9%). Notons enfin que cette population vit principalement de l'agriculture même si quelques autres activités de complément sont parfois exercées par la population.

Chapitre 3

ANALYSE DES UNIONS

Le mariage est un événement renouvelable puisqu'un individu peut se marier plus d'une fois durant sa vie à la suite soit du divorce⁴ ou du décès du partenaire ou en cas de la polygamie pour l'homme. Pour les hommes polygames, chaque union avec chacune des épouses est comptée comme un couple (une observation). Ainsi, le nombre d'unions recensées est égal au nombre des femmes mariées alors que l'effectif des hommes mariés est inférieur à celui des femmes mariées.

3.1. Caractéristiques des personnes mariées au moment du mariage

3.1.1. Situation matrimoniale des conjoints au moment du mariage

Les résultats du tableau 9 montrent qu'un peu plus d'une union sur deux a été contractée par les hommes célibataires (54,6%). Les autres unions (45,4%) sont contractées par des hommes ayant déjà été mariés au moins une fois dans leur vie.

Tableau 9 : Situation matrimoniale des conjoints au moment du mariage

| Situation matrimoniale de l'homme | Situation matrimoniale de la femme | | | Total |
|-----------------------------------|------------------------------------|--------------|---------------|-------------|
| | Célib. | Veuve | Divorcée | |
| Célib. | 130 | 5 | 7 | 142 (54,6%) |
| Marié | 23 | 5 | 16 | 44 (16,9%) |
| Veuf | 9 | 6 | 7 | 22 (8,5%) |
| Divorcé | 34 | 6 | 12 | 52 (20,0%) |
| Total | 196 (75,3%) | 22 (8,5%) | 42 (16,2%) | 260 (100%) |

Source : Recensement, juillet/août 1996.

⁴ On parle de remariage si l'un des partenaires est veuf(ve) ou divorcé(e).

En effet 16,9% d'unions sont celles contractées par les hommes mariés, 8,5% par les veufs et enfin 20% par les divorcés. Les derniers indicateurs donnent une idée sur l'importance de remariage des hommes après rupture⁵ d'une union antérieure.

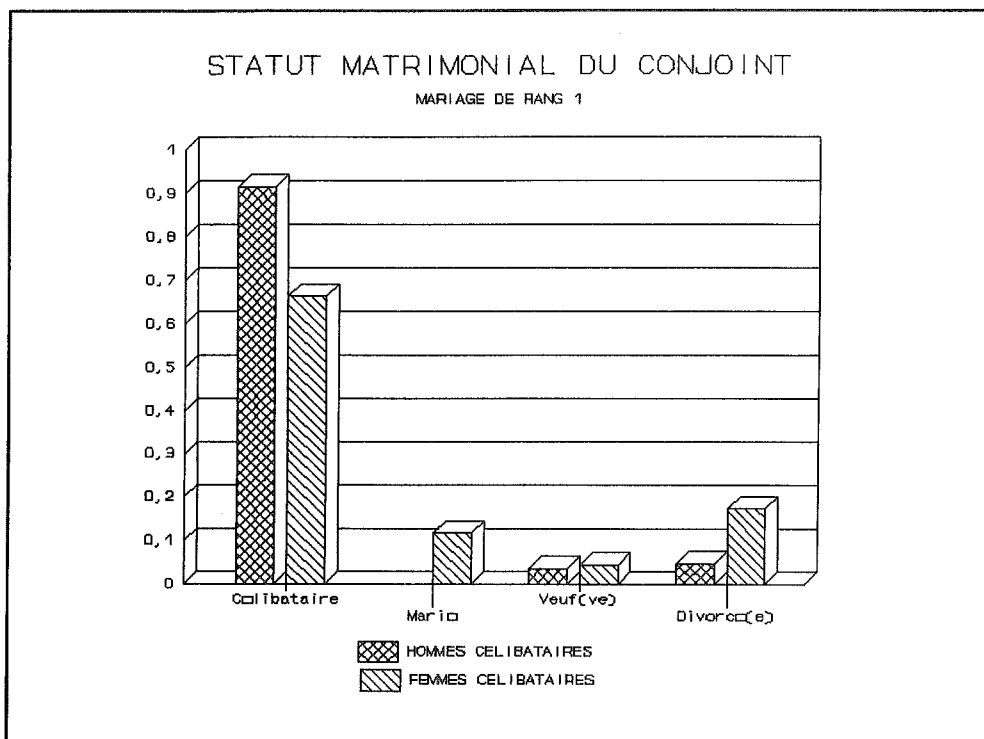


Figure 3 : Distribution des conjoints selon le statut matrimonial lors du mariage de rang 1 (mariage des célibataires).

Du côté des femmes, on s'aperçoit que 3 femmes sur 4 se sont mariées lorsqu'elles étaient célibataires et qu'il y a 8,5% de remariage chez les veuves (proportion presque identique à celle de leurs homologues⁶ de sexe masculin) et 16,2% de remariage chez des divorcées. On voit que dans cette

⁵ Ici, la rupture de la première union peut être occasionnée par le décès du partenaire ou par divorce.

⁶ Il faut cependant noter que cette proportion n'est pas calculée sur l'effectif réel des hommes mariés du de l'incidence de la polygamie. En fait, un veuf qui épouse 2 femmes par exemple sera compté deux fois chacune des unions est comptabilisée. Alors que chez les femmes mariées, il y a équivalence entre leur ctif et le nombre d'unions.

partie du Sud Cameroun, les ruptures d'unions et le remariage sont très fréquents tant chez les hommes que chez les femmes. La moitié des unions (130) a été contractée par des individus célibataires. L'autre moitié est constituée des unions dont l'un de partenaire (ou les deux à la fois) a déjà contracté au moins une union dans le passé.

Les unions contractées par des hommes célibataires se font en majorité avec des femmes célibataires au moment du mariage (91,5%). Moins de 4% de ces unions ont été contractées avec les veuves et 5% avec des femmes divorcées.

Les hommes déjà mariés au moment d'un mariage de rang 2,3 ou plus totalisent 44 unions, soit 17% de l'ensemble des unions ; cet indicateur traduit le niveau de la polygamie. Ces unions se font pour 52,3% avec les femmes célibataires, pour 11,4% avec les veuves et pour 36,4% avec les divorcées.

Concernant le remariage des veufs (22 au total), 9 se sont remariés avec les femmes célibataires, 6 avec une veuve et 7 avec une femme divorcée, soit respectivement 41%, 27,3% et 31,7%.

En ce qui concernent les 52 unions des hommes divorcés, le tableau 3.1 révèle que 65,4% d'entre eux ont épousé des femmes célibataires tandis que 23,1% d'entre eux ont pris pour épouse une divorcée et 11,5% une veuve.

Chez les femmes, les calculs révèlent que les femmes célibataires épousent principalement les hommes célibataires (66,3%) une proportion faible par rapport à celle des hommes célibataires. Un peu plus de 17,3% d'entre elles se marient avec les hommes divorcés et 12% sont parties en mariage polygamique.

Lors de leur remariage, les veuves épousent indistinctement les hommes quel que soit la situation matrimoniale de celui-ci au moment du mariage alors que les femmes divorcées se remarient le plus souvent avec les hommes mariés (c'est-à-dire vont en mariage polygamique ou divorcés).

3.1.2. Polygamie

Les 260 unions ou couples recensées concernent 219 hommes vivant en unions monogame ou polygame. Au total 184 hommes ont déclaré être

monogames, 30 autres étaient polygames avec deux épouses, 4 étaient polugame avec trois épouses et enfin un seul homme polygame avait 4 épouses ; soit en définitive 76 unions polygamiques contre 184 unions monogamiques. Ces informations donne un indice de 1,2 femme en moyenne par homme marié et un taux de polygamie de d'environ 2,2, c'est-à-dire, un homme polygame a moyenne 2,2 épouses. Au regard du niveau de la polygamie dans les sociétés africaines, le phénomène ne semble pas particulièrement répandu dans cette zone et le nombre d'épouses par homme est limité à 2. En effet, selon l'enquête démographique et santé du Cameroun de 1991, un plus d'une femme mariée sur trois vit dans une union polygamique.

Tableau 10 : Nombre d'épouses par homme marié

| Nombre d'épouse | Femmes mariées | | Hommes mariés | |
|-----------------|----------------|------------|---------------|------------|
| | Effectif | Proportion | Effectif | Proportion |
| 1 | 184 | 70,8 | 184 | 84,0 |
| 2 | 60 | 23,1 | 30 | 13,7 |
| 3 | 12 | 4,6 | 4 | 1,8 |
| 4 | 4 | 1,5 | 1 | 0,5 |
| Total | 260 | 100,0 | 219 | 100,0 |

Source : Recensement, juillet/août 1996.

La distribution des unions polygamiques selon le village montre que c'est à Alen II qu'on a rencontré un homme marié à quatre femmes. Les unions polygamiques à 3 femmes ont été recensées à Nsebito (6 unions), à Nnéméyong (3 unions) et à Abem (3 unions). Celles à deux épouses se rencontrent un peu partout sauf dans 5 villages (Akomp, Melen, Alen II, Abem et Oding).

Signalons que la quasi-majorité des unions est contractée par des partenaires qui n'ont pas de lien de parenté (96,5%) et que 3,5% (9 cas sur 260) seulement de l'ensemble des unions ont été déclarées comme des unions entre deux parents. Ces proportions montrent bien que les mariages consaguins sont rares dans cette partie du Cameroun alors que certaines sociétés traditionnelles africaines pratiquent encore le mariages entre cousins pour ne citer que cet exemple.

3.1.3. Age des conjoints

L'âge des hommes au mariage varie entre 11 et 75 ans, toute situation matrimoniale confondue, soit une moyenne de 31,7 ans et un écart-type de 11,6 ans. La borne inférieure de 11 ans est une situation de mariage ancienne où l'homme est marié mais sans vivre maritalement avec son épouse qui attend encore l'apparition des premières règles pour rejoindre son mari.

Tableau 11 : Age moyen des conjoints au mariage selon leur situation matrimoniale

| Catégories des unions | Age moyen | Ecart-type | Min | Max |
|----------------------------------|-----------|------------|-----|-----|
| <u>Hommes</u> | | | | |
| Célibataires-femmes célibataires | 25,1 | 6,3 | 11 | 51 |
| Célibataires-femmes non célib. | 29,8 | 10,6 | 19 | 54 |
| Non célibataires-femmes célib. | 35,5 | 11,7 | 19 | 75 |
| Non célibataires-femmes non cél. | 44,2 | 9,7 | 21 | 64 |
| <u>Femmes</u> | | | | |
| Célibataires-hommes célibataires | 19,1 | 6,3 | 9 | 47 |
| Célibataires-hommes non célib. | 23,1 | 9,6 | 11 | 60 |
| Non célibataires-hommes célib. | 26,6 | 10,2 | 15 | 48 |
| Non célibataires-hommes non cél. | 34,1 | 11,3 | 13 | 61 |

Source : Recensement, juillet/août 1996.

Cette distribution de l'âge au mariage fait état de moins de 8% des unions contractées lorsque l'homme avait un âge inférieur à 20 ans et moins de 10% d'entre eux sont contractées lorsque l'homme a plus de 50 ans (il s'agit de mariage de rang 2,3,...). Autrement dit, près de 82% des unions ont lieu lorsque l'âge de l'homme est compris entre 20 et 49 ans révolus. On peut donc dire que le mariage des hommes dans cette population n'est pas aussi précoce qu'on aurait pu l'imaginer. De toute manière, cette proportion, quoique faible, montre que la coutume conserve encore un poids non négligeable en matière de mariage et cela est d'ailleurs remarquable chez les femmes dont 47% se marient avant 20 ans.

Lorsqu'on considère le mariage de rang 1 (unions des hommes célibataires), l'âge au mariage varie dans l'intervalle de 11 ans à 54 ans. L'âge moyen se réduit considérablement à 25,5 ans avec un écart-type de 6,3 ans. Chez

ceux qui avaient déjà contracté au moins un mariage auparavant, l'âge varie entre 19 et 75 ans, soit un âge moyen au mariage de l'ordre de 39,3 ans avec un écart-type de 11,6 ans. Bien que ces résultats cachent des disparités énormes, l'on s'aperçoit qu'en moyenne, l'homme attend près de 14 ans après son premier mariage avant de contracter un mariage de rang supérieur ou égal à 2 (mariage des hommes déjà mariés, des veufs et des hommes divorcés).

Chez les femmes en revanche, l'âge minimum au mariage est 9 ans. Comme chez les hommes, la borne inférieure de 9 ans est une situation de mariage forcé très ancienne (nos observations de terrain) où la jeune fille mariée coutumièrement n'est pas exposé à la vie conjugale. On n'enregistre plus de mariage des femmes au delà de 61 ans par contre près de la moitié de mariage a lieu avant 20 ans. Pour celles qui se marient étant célibataires, l'âge moyen est de 20,4 ans soit 5 ans de moins en moyenne que leurs homologues de sexe masculin. Les veuves et les divorcées ont un âge moyen au mariage de 32,7 ans, soit 13 ans de plus que l'âge moyen au premier mariage. Donc, le veuvage et/ou le divorce du mariage de rang 1 intervient après une même durée chez les hommes que chez les femmes (13-14 ans). Notons cependant que, l'examen des résultats de l'enquête démographie et de Santé (EDS) au Cameroun montre que l'impact de l'âge au premier mariage sur la fécondité semble faible voire même inexistant. Par contre, à terme on peut très bien imaginer que la sexualité pré-nuptiale peut servir de période d'essai à la mise en place d'une contraception. En effet, les jeunes femmes peuvent avoir intérêt à retarder leur première grossesse pour continuer leurs études.

Les chiffres du tableau 12 ci-dessous permettent d'apprécier les écarts entre les âges moyens des personnes vivant en union selon leur statut matrimonial au moment de l'union. On voit, par exemple, que les âges moyens lors de mariage de rang 1 sont de 19,1 ans chez les femmes et de 25,1 ans chez les hommes. Les hommes célibataires qui se marient aux femmes non célibataires sont en moyenne plus âgés que les premiers (presque 5 ans d'écart). De même, alors que les hommes non célibataires qui épousent les femmes célibataires ont un âge moyen de 35,5 ans, ceux qui ont épousé les femmes non célibataires sont plus âgés que les précédents (9 ans d'écart). Il y a en fait une forte corrélation entre l'âge et le statut matrimonial au moment du mariage. Ce même constat s'observe chez les femmes puisque

le statut matrimonial au moment du mariage est fortement⁷ lié à l'âge moyen.

L'écart d'âge entre l'homme et la femme varie entre -16 ans et 36 ans en faveur de l'homme. Dans 18 unions, les femmes sont plus âgées que leurs maris, soit à peine 7% de l'ensemble des 260 unions enregistrées. Donc, la majorité des unions respecte la tendance générale, l'homme est plus âgé que sa femme. Dans les cas où l'écart d'âge est positif en faveur de l'homme, l'écart d'âge moyen est de 9,4 ans avec un écart-type de 7 ans. On observe des variations de cet écart d'âges entre conjoints selon le statut matrimonial de l'homme et de la femme au moment du mariage (tableau 12).

Tableau 12 : Ecart d'âge moyen entre conjoints selon la situation matrimoniale

| Catégories des unions | Ecart d'âge moyen | Ecart-type | Min | Max |
|---------------------------------|-------------------|------------|-----|-----|
| Hommes cél.-Femmes cél. | 6,0 | 4,9 | -12 | 21 |
| Hommes cél.-Femmes non cél. | 3,2 | 11,2 | -16 | 26 |
| Hommes non cél.-Femmes cél. | 12,3 | 8,8 | - 6 | 36 |
| Hommes non cél.-Femmes non cél. | 10,1 | 9,6 | -13 | 28 |

Source : Recensement, juillet/août 1996.

En effet, les résultats du tableau ci-dessus montrent que l'écart d'âge moyen entre conjoints est très élevé (en faveur de l'homme) au sein des unions contractées par les hommes non célibataires. En fait, les hommes non célibataires ont tendance à prendre pour seconde, troisième, ... épouse et/ou à se remarier avec les femmes dont l'écart d'âge est autour de 11-12 ans, qu'elles soient célibataires ou non célibataires. Pour ce qui est des unions des hommes non célibataires avec les femmes non célibataires, l'écart d'âge est de 10 ans.

Les cas des unions des hommes célibataires avec des femmes non célibataires présentent un écart d'âge moyen de 3 ans. Pourtant cet écart d'âge moyen est deux fois plus élevé au sein des unions de rang 1, c'est-à-dire, là où l'homme et la femme sont célibataires au moment du mariage.

⁷ La statistique de χ^2 obtenue en croisant ces deux variables est significative au seuil d'erreur $\alpha=5\%$.

3.2. Cercles des mariages

Lorsque l'anthropologue étudie une population, sa première préoccupation est de saisir le niveau d'homogénéité génétique de celle-ci en mesurant son niveau d'endogamie. C'est le mariage qui se présente alors comme le marqueur essentiel pour appréhender l'homogénéité ou la diversité de la population. Cependant, l'un des problèmes majeurs que pose cette mesure est de définir le niveau géographique à prendre en considération. Dans cette étude, nous avons essayé de mesurer l'ampleur de l'endogamie dans la population à partir des lieux de naissances des personnes vivant en union et de ceux de leurs parents biologiques. Nous signalons que le lieu de naissance ne correspond pas toujours au village d'origine de l'individu. Il est possible que la femme parte accoucher chez ses parents ou encore avec le développement des soins de santé qu'elle accouche dans une maternité. Comme niveaux géographiques, nous avons choisi 5 zones qui correspondent à cercles concentriques :

- 1- le village ;
- 2- la zone d'étude ;
- 3- l'arrondissement de Ma'an ;
- 4- le cercle concentrique qui couvre le département de la Vallée du Ntem, une partie de la frontière nord du Gabon et de la Guinée Equatoriale ;
- 5- le reste du Cameroun.

Le tableau 13 indique qu'au sein des couples recensés en 1996, 5% seulement sont constitués de personnes nées dans le même village. Le niveau d'endogamie dans la boucle du Ntem est de 35%. En fait, deux couples sur cinq sont formés par des hommes et femmes nés dans la zone d'étude.

La structure des taux d'endogamie dans la génération antérieure à celle des personnes vivant en union, c'est-à-dire, leurs parents présente deux situations. Chez les parents des hommes mariés, le taux d'endogamie dans la zone (même village ou villages différents) n'est pas différent statistiquement parlant (43,4%) alors qu'elle est faible chez les parents des femmes mariées où ce taux est de 24,8%. Ce résultat peut traduire le fait que les mariages des couples et des parents du mari sont restés stables depuis deux générations. Par ailleurs, il apparaît que le niveau d'endogamie chez les parents de la femme des couples de la zone est moins élevé, cela s'explique par le niveau d'exogamie.

Tableau 13 : Taux d'endogamie et d'exogamie (en %) au sein de la population

| Niveau géographique | Couples | Parents du marié | Parents de la mariée |
|--|---------|------------------|----------------------|
| Endogamie (les deux conjoints sont nés dans la même zone) | | | |
| Village | 5,0 | 5,1 | 6,7 |
| Zone d'étude | 34,9 | 38,3 | 18,1 |
| Exogamie (Un conjoint est né dans la zone et l'autre dans :) | | | |
| Arrond. de Ma'an | 14,0 | 15,6 | 17,3 |
| Zone couvrant le départ. de la Vallée du Ntem & frontières Gabon+Guinée Equat. | 40,7 | 36,7 | 43,7 |
| Reste | 5,4 | 4,3 | 4,2 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source : Recensement, juillet/août 1996.

Si l'on considère l'arrondissement de Ma'an comme niveau d'endogamie, on remarque que respectivement 54,9%, 59,0% et 42,1% des mariages se passent à l'intérieur de l'arrondissement chez les couples, chez les parents des hommes mariés et chez les parents des femmes mariées (tableau 13). Le complément à 100 est constitué des unions hors de l'arrondissement. En général, elles se limitent à la province du Sud pour ce qui est du Cameroun (département de l'Océan (Campo, Akom II) et département de la Vallée du Ntem (Ambam) mais de moins en moins dans le département d'Ebolowa et de Dja et Lobo. Il faut cependant ajouter que dans cette catégorie les mariages internationaux entre camerounais et surtout équato-guinéens. Cela est dû plus à une situation géographique de proximité qu'à l'ouverture de des cercles de mariages. En effet, il paraît plus facile pour une personne habitant la zone d'étude de se marier avec un équato-guinéen souvent de la

même ethnies⁸ plutôt qu'avec une camerounaise de la province du Centre et à fortiori du Nord (éloigné ethniquement et géographiquement).

Tableau 14 : Evolution du taux d'endogamie (en %) dans la zone d'étude et dans l'arrondissement évalué selon la durée de mariage

| Durée de mariage | Couples | Parents de l'homme | Parents de la femme |
|---------------------------|---------|--------------------|---------------------|
| Mariage moins de 10 ans | | | |
| Zone d'étude | 35,2 | 47,8 | 26,1 |
| Arrond. Ma'an | 51,6 | 58,7 | 43,2 |
| Mariage de 10-19 ans | | | |
| Zone d'étude | 26,8 | 44,4 | 18,2 |
| Arrond. Ma'an | 32,1 | 59,3 | 27,3 |
| Mariage de 20-29 ans | | | |
| Zone d'étude | 43,4 | 32,7 | 30,2 |
| Arrond. ma'an | 60,4 | 51,9 | 50,9 |
| Mariage de plus de 30 ans | | | |
| Zone d'étude | 56,9 | 44,8 | 24,1 |
| Arrond. Ma'an | 72,4 | 65,5 | 46,6 |

Source : Recensement, juillet/août 1996.

En analysant le taux d'endogamie dans chaque cohorte des unions (durée de mariage, tableau 14), le taux s'accroît lorsqu'on monte dans le temps aussi bien au niveau de la zone d'étude que celui de l'arrondissement, quelle que soit la catégorie des unions considérée. On passe respectivement de 35,2% à 56,9% chez les couples étudiés alors que chez les parents, il n'existe pas de tendance nette. A noter également que le pourcentage d'endogamie chez les parents du mari est généralement supérieur à celui des couples du fait du caractère virilocal des mariages dans la zone. Par contre, il est beaucoup plus faible chez les parents de la femme, ce qui confirme une ouverture dans le choix de son conjoint.

Cette proportion est plus élevée chez les couples âgés. En effet chez les couples de plus de 30 ans de mariage, ce taux est de 57% et de 43,4% chez les couples de 20-30 ans (tableau 13). Chez les jeunes couples moins de 20

⁸ Le groupe ethnique majoritaire en Guinée Equatoriale est le fang qui représente plus de 80% de la population de Bata (la partie du pays qui fait frontière avec le Sud Cameroun). C'est ce groupe ethnique qui est le plus rencontré dans la zone d'étude.

ans, le taux d'endogamie dans la zone d'étude diminue sensiblement. Il est réduit presque de moitié (35,2% chez les couples de moins de 10 ans et 27% chez ceux dont le mariage dure 10-20 ans). Ces résultats mettent en évidence, en l'espace de 3 décennies, une assez grande ouverture de la population en matière de l'espace où l'on choisit son conjoint.

3.3. Synthèse

Les résultats de ce chapitre montrent que 55% des mariages chez les hommes se font avec des femmes célibataires (mariage de rang 1). Le complément à 100 est constitué naturellement par les mariages des veufs, des divorcés mais aussi par celui des hommes déjà mariés (polygamie). Cet indicateur traduit une forte mobilité conjugale (rupture d'unions et remariage) plus faible chez les femmes où trois quarts de mariages sont de rang 1. On note une polygamie moins répandue par rapport au niveau national (un homme marié a 1,2 femme en moyenne et l'homme polygame a en moyenne 2,2 femmes dans la zone).

S'agissant uniquement aux mariages de rang 1, les résultats indiquent que l'âge moyen au mariage est de 25 ans chez les hommes qu'il est de 19 ans chez les femmes. Cet âge moyen est de 17 ans chez les femmes de 25-49 ans lors de l'EDS de 1991. Par ailleurs, l'écart d'âge entre l'homme et la femme est en moyenne de 7 ans. L'analyse de l'endogamie de résidence chez les personnes vivant en union montre que les mariages entre personnes nées dans la zone d'étude est autour de 40%. Ce niveau se retrouve aussi chez les couples des parents de l'homme alors que chez les unions des parents des femmes vivant en union, le taux d'endogamie dans la zone est moins élevée. Toutefois, plus d'une union sur deux se fait entre personnes appartenant à l'arrondissement. Les femmes venues des autres régions et prises en mariage par les hommes de la zone d'étude sont essentiellement originaires (lieu de naissance) de la province du Sud (département de l'Océan (Campo et Akom II), des autres arrondissements du département de la Vallée du Ntem mais aussi des pays frontaliers surtout la Guinée Equatoriale et dans une moindre mesure le Gabon.

Chapitre 4

STRUCTURES DES MENAGES

4.1. Caractéristiques des ménages

Avant de présenter les résultats de l'analyse, il paraît nécessaire de rappeler quelques études qui ont abordé la question de la classification des ménages. Dans les pays occidentaux, la typologie proposée par P. Laslett (1972) pour les populations historiques semble la référence. Cet auteur classe les ménages en cinq grands groupes. Le premier est celui des ménages des solitaires constitués des célibataires et des veuf(ve)s. Le second groupe est dénommé ménages sans structures familiales constitués principalement des frères-soeurs, des autres personnes apparentées et des personnes sans parenté. Dans la troisième catégorie dite ménages simples, on retrouve les couples avec ou sans enfants et enfin les veuf(ve)s avec enfants. Les ménages du type familles élargies constituent le quatrième groupe. Dans cette catégorie, on a les ménages avec ascendants, descendants, collatéraux et enfin ascendants et collatéraux en même temps. Dans le dernier groupe, Laslett regroupe tous les ménages multiples avec plusieurs noyaux. Le noyau familial secondaire pouvant être ascendant, descendant, collatéral et enfin frèresches (laslett, 1972).

L. Roussel (1982) pour les populations actuelles propose une typologie des ménages qui n'est fondamentalement pas différente de celle de Laslett en terme de grandes catégories. En fait, non seulement il regroupe les deux derniers groupes en un seul pour constituer une typologie à quatre catégories de ménages tout en détaillant moins les sous-groupes. Ainsi, la typologie proposée est la suivante : ménages d'une personne (célibataire, divorcé(e) ou séparé(e), veuf-veuve), ménages sans structures familiales (membres apparentés et membres non apparentés), ménages simples (couples avec ou sans enfants, familles monoparentales), ménages complexes (familles élargies, ménages multiples).

Concernant les pays africains, les résultats de l'étude de Seidou Mama (1994) qui traite des femmes chef de ménages au Bénin présente une typologie qu'utilise les quatre catégories que propose Roussel. On peut citer également l'étude qui traite les structures familiales dans trois pays (Cameroun, Côte d'Ivoire et Sénégal) réalisée à l'IFORD sous la direction de J. Wakam (à paraître).

4.1.1. Taille moyenne des ménages selon le village

Un ménage a en moyenne 7,3 personnes ; cette moyenne varie sensiblement selon le village, comme l'indique le graphique ci-après, mais aussi selon quelques caractéristiques socio-démographiques du chef de ménage comme nous le verrons dans le paragraphe suivant.

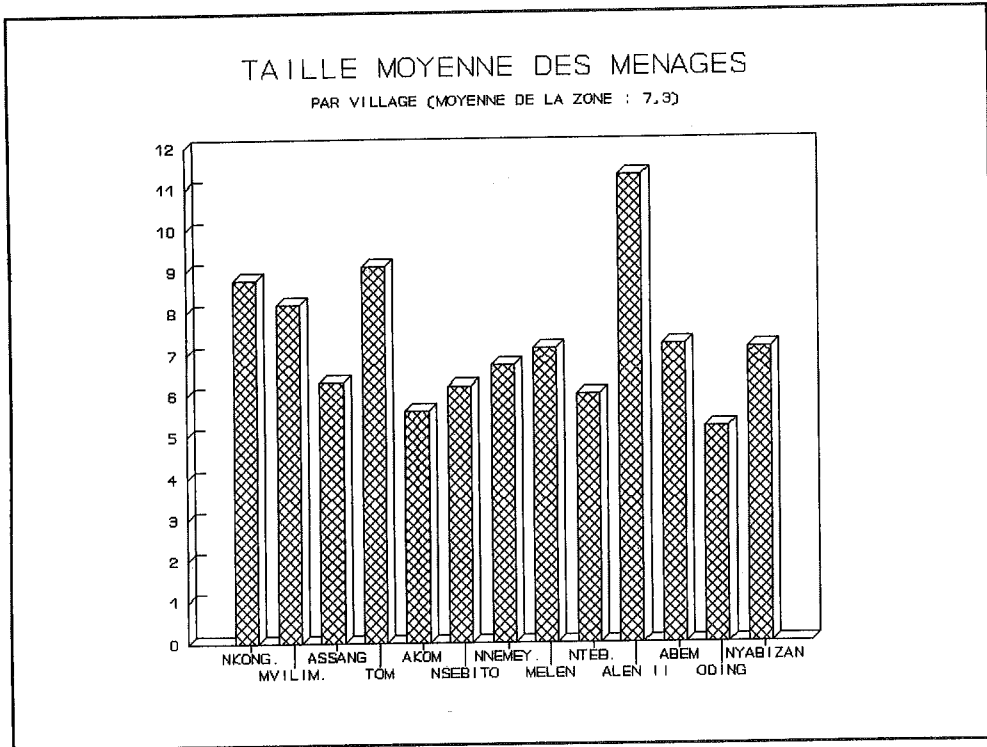


Figure 4 : Nombre moyen des personnes par ménage selon le village.

Les trois grands villages de la zone en terme d'effectif (Mvilimengale, Nkongmeyos et Nsebito) ne sont pas ceux qui présentent une taille moyenne élevée. En effet, Alen II, petit village de 6 ménages a une moyenne qui s'écarte beaucoup de la moyenne de la zone (11,3 personnes) à cause de la présence du ménage le plus grand (41 personnes d'une famille polygame à 3 femmes, 4 noyaux familiaux complémentaires et plusieurs petits-fils).

Le recensement du Cameroun de 1987 estimait la taille moyenne des ménages en milieu rural de la province du Sud à environ 5 personnes. Dans

l'hypothèse d'une stabilité de cet indicateur, on peut conclure qu'en moyenne les ménages de la Boucle du Ntem ont 2 personnes de plus que ceux de l'ensemble du milieu rural de la province. Cette différence est peut être imputable à la méthodologie du recensement de la Boucle du Ntem car les scolaires ont été dénombrés comme résidents en dépit du fait qu'ils vivent en internat pendant plus de 6 mois.

4.1.2. Structure des ménages selon les caractéristiques des ménages et des chefs de ménage

Dans ce paragraphe, nous présentons la distribution des ménages selon le sexe, l'âge, l'état matrimonial du chef de ménage ainsi que selon quelques caractéristiques économiques du ménage. Pour chaque catégorie, le tableau 15 donne l'effectif, le pourcentage et la taille moyenne d'une part et l'effectif des ménages de ladite catégorie selon le nombre des résidents du ménage d'autre part.

Le même tableau indique que dans cette partie du Sud Cameroun, 9 chefs de ménages sur 10 sont des hommes. Les ménages dirigés par les femmes représentent 11%, soit moins de la moitié du niveau donné par le recensement de 1987 dans le milieu rural de la province du Sud où cet indicateur était de 26,4% ; ce qui ne s'explique que par la qualité des données et/ou le choix méthodologique. De toute manière, ce résultat confirme le fait qu'au Cameroun comme partout ailleurs en Afrique, le statut de chef de ménage est presque exclusivement réservé aux hommes et que les femmes n'y cèdent qu'à titre exceptionnel (veuvage, divorce, célibat prolongé et quelquefois polygamie).

Dans la boucle du Ntem, ce faible taux de ménages dirigés par les femmes peut trouver une explication dans le fait qu'en général, en milieu rural, on retrouve très peu de femmes chef de ménage comparativement à la situation qu'on observe en milieu urbain (résultat obtenu par Seidou Mama, 1994). Par ailleurs, dans cette région, le système d'affiliation en vigueur est la patrilinearité virilocale. Ici, une femme qui va en mariage appartient désormais à la famille de son mari, même après le décès de celui-ci. L'autorité de l'homme semble donc importante au point que la femme, devenue membre de la famille du mari par alliance, n'a pas l'autorité de jouer le rôle de chef sauf circonstances exceptionnelles. Les quelques cas enregistrés seront dans leur grande majorité des veuves, le plus souvent très âgées, qui vivent avec leurs enfants et petits-enfants.

Tableau 15 : Répartition et taille moyenne des ménages selon quelques caractéristiques économiques

| Caractéristiques démographiques et économiques | Effectif | % | Taille moyenne |
|---|----------|------|----------------|
| Sexe du chef de ménage (CM) | | | |
| Masculin | 232 | 88,9 | 7,6 |
| Féminin | 29 | 11,1 | 4,5 |
| Groupes d'âges du CM | | | |
| < 35 ans | 28 | 10,7 | 6,2 |
| 35-44 ans | 43 | 16,5 | 7,9 |
| 45-54 ans | 64 | 24,5 | 8,2 |
| 55-64 ans | 60 | 23,0 | 7,5 |
| 65 ans et + | 66 | 25,3 | 6,4 |
| Etat matrimoniale du CM | | | |
| Marié | 199 | 76,2 | 8,2 |
| Veuf | 47 | 18,0 | 3,9 |
| Divorcé | 15 | 5,8 | 4,5 |
| Nombre de sacs de cacao vendu par le ménage en 1997 | | | |
| 0 | 100 | 44,4 | 6,3 |
| 1-4 | 71 | 31,6 | 7,7 |
| 5-9 | 36 | 16,0 | 8,6 |
| 10 et + | 18 | 8,0 | 7,3 |
| Partie de concombres vendue | | | |
| Oui | 89 | 39,6 | 7,9 |
| Non | 136 | 60,4 | 6,8 |

Source : Recensement, juillet 1997

Il apparaît nettement une différence significative au seuil de 1% entre le nombre moyen de personnes dans les ménages dirigés par les hommes et ceux dirigés par les femmes (7,5 contre 4,6 : en moyenne 3 personnes de moins)(tableau 15).

Les données du tableau 15 indiquent aussi que les chefs de ménages sont en général des personnes très âgées. En effet, 11% d'entre eux ont un âge inférieur à 35 ans et 73% d'entre eux ont au moins 45 ans. Le caractère âgé des chefs de ménage est lié au statut social de l'individu dans la société Ntumu et Mvae. En effet, d'une manière générale, le statut de chef de

ménage est fortement conditionné par l'état matrimonial de l'individu, et la présence des parents biologiques dans le village de résidence. Souvent un jeune homme marié avec ou sans enfants qui vit dans le même village que ses parents biologiques n'a pas une autonomie suffisante sur le plan économique et social pour se constituer un ménage à part. Bien au contraire, la famille qu'il constitue fait partie intégrante du ménage de son père. Nombreux sont d'ailleurs les noyaux familiaux constitués par les fils des chefs de ménage mariés. Ces noyaux familiaux s'ajoutent au noyau principal du ménage pour constituer les ménages complexes. Les ménages dirigés par les hommes mariés ont en moyenne 8 personnes contre 3 à 4 personnes dans ceux à la tête duquel on retrouve une personne veuve ou divorcée ou même célibataire, tableau 4.1.

Pour confirmer l'hypothèse selon laquelle les femmes chefs de ménages sont en majorité veuves et d'un âge très avancé, nous avons croisé les trois variables (sexe des chefs de ménages, leur statut matrimonial et leur âge) et les résultats obtenus montrent bien que sur les 29 femmes chefs de ménage, près de deux tiers sont âgées d'au moins 47 ans et celles qui sont veuves représentent plus de 90%.

S'agissant des variables qui donnent une idée du revenu tiré de la vente des principaux produits cultivés dans la région, les résultats présentent une variation positive entre la taille moyenne du ménage et le nombre des sacs de cacao vendus, mais par contre, la différence n'est pas significative entre la taille moyenne des ménages qu'ils ont ou non vendu une partie de la production de concombres.

4.1.3. Typologie des ménages

Comme nous l'avons signalé précédemment, nous classifions les ménages de la zone selon la typologie proposé par Roussel. Pour ce qui est des ménages complexes, nous examinerons les différents noyaux familiaux qui s'ajoutent au noyau principal. Ce paragraphe essaie également de mesurer la dimension des ménages polygames.

La classification des ménages de la zone étudiée est présentée dans le tableau 16.

- les ménages simples, qui sont le plus courant dans la plupart des communautés surtout européennes, représentent 30% de l'ensemble. Dans

ce groupe, en général ce sont les ménages constitués d'un couple avec enfants qui prédomine (69% du groupe) suivi des ménages constitués d'un couple sans enfants (22%). Les cas des veuf(ves) ou divorcés vivant exclusivement avec leurs enfants biologiques sont rares. Notons en plus que ces ménages simples ont 5,6 personnes en moyenne ; un écart significatif de 1,7 points en dessous de la moyenne de la zone.

Tableau 16 : Typologie des ménages de la Boucle du Ntem

| Types des ménages | Effectif | % | Taille moyenne |
|--|----------|------|----------------|
| Solitaires | 23 | 8,8 | 1,0 |
| Veuf | 17 | | 1,0 |
| Divorcé | 6 | | 1,0 |
| Ménages du type famille nucléaire | 78 | 29,9 | 5,6 |
| Couples sans enfants | 17 | | 2,0 |
| Couples avec enfants | 54 | | 6,7 |
| Veuf(ve)s avec enfants | 2 | | 2,0 |
| Divorcés avec enfants | 5 | | 7,3 |
| Ménages sans structures familiales | 15 | 5,7 | 3,8 |
| Veuf sans enfant+parent | 13 | | * |
| Divorcé sans enfant+parent | 2 | | * |
| Ménages du type famille élargie | 145 | 55,6 | 9,5 |
| Couples avec ou sans enfant+parent | 84 | | 8,1 |
| Veuf(ve) avec enfant+parent | 6 | | * |
| Divorcé avec enfants+parent | 2 | | * |
| Ménages complexes (plusieurs noyaux familiaux) | 53 | | 11,7 |

(*) : Taille moyenne non calculée

- Le type de ménage le plus répandu est le ménage du type famille élargie comme on pouvait s'y attendre. Il s'agit de ménages regroupant une famille conjugale à laquelle s'ajoutent des personnes apparentées ou non au chef du ménage par un lien autre que le lien filial direct. Plus de la moitié des ménages (55,6%) appartiennent à cette catégorie. Presque 9 ménages sur 10 dans ce groupe sont ceux constitués par un ménage simple du type couple

avec enfants (113 cas sur 128) auxquels s'ajoutent dans l'ordre d'importance, un descendant (neveu, petit-fils), un collatéral (frère, cousin); mais très généralement une combinaison soit d'un ascendant (père, mère, belle-mère, tante), d'un collatéral et d'un descendant. Les ménages des veuf(ves) ou divorcés vivant avec leurs enfants et d'autres parents représentent 10% du groupe. La taille moyenne du ménage est de 9,5 personnes, soit 4 personnes de plus en moyenne par rapport à la moyenne des ménages simples.

- Les ménages solitaires représentent peu de chose, avec seulement 9%. Ce sont surtout des veufs et veuves les plus concernés dans cette catégorie suivis des divorcés.

- Enfin, les ménages sans structure familiale sont encore plus rares dans cette partie du Cameroun. Les quelques cas rencontrés concernent les veuves qui vivent avec leurs petits-enfants dont le père ou la mère a quitté le village.

Les ménages dits complexes sont relativement peu nombreux. Cette catégorie concerne 53 ménages sur les 145 recensés, soit un peu plus de trois ménages sur dix dans la catégorie. Au sein de cette catégorie de ménages, la famille secondaire qui s'ajoute en priorité au noyau principal du chef de ménage est celle d'un fils marié qui vit avec sa femme et ses enfants. C'est ce que Leplay appelle en France "les familles souches" et qui était le mode dominant de structures des familles dans la France rurale jusqu'à la phase d'industrialisation qui a causé l'exode rural et généré de profonds bouleversements sociaux. Ces types de ménages représentent plus de deux tiers de l'ensemble des ménages complexes. Les unités secondaires constituées par un collatéral (frère, cousin) ou d'un petit-fils ou neveu sont faiblement représentées.

Tableau 17 : Répartition des ménages du type complexe selon les noyaux familiaux

| Types de noyaux familiaux secondaires | Effectif | % |
|--|----------|-------|
| Famille d'un fils marié du CM | 40 | 75,5 |
| Famille d'un frère ou cousin du CM | 8 | 15,1 |
| Famille d'un neveu ou autre parent du CM | 3 | 5,7 |
| Famille d'un "sans lien" avec CM | 2 | 3,7 |
| Total | 53 | 100,0 |

Ces résultats traduisent un aspect important de la culture africaine basée sur la famille élargie qui reste dominante surtout en milieu rural, avec des chaînes de solidarité et de prise en charge d'un membre de la famille. Une proportion de 30% des ménages simples en milieu rural peut cependant être le signe d'une amorce de la transition de la famille élargie vers la famille nucléaire évoquée par certaines études, surtout dans les villes (extension des ménages du type monoparental et élévation de la proportion du phénomène «femmes chefs de ménage»). Toutefois, les mutations qui s'opèrent déjà en milieu urbain ne font pas l'unanimité, certains auteurs indiquent justement qu'il n'y a pas de nucléarisation de la famille et que la crise économique tend plutôt à renforcer la solidarité (Pilon, 1996).

4.2. Caractéristiques de l'habitat

Cette section décrit quelques caractéristiques de l'habitat des ménages d'étude ainsi que certains indicateurs économiques qui permettent de se faire une idée sur le nouveau de vie des ménages.

L'habitat est en général précaire dans la région. Les murs des maisons sont principalement en terre (83,8% des ménages) contre 12,4% en planche. Pour les maisons dont les murs sont en terre, le taux de crépissage à l'intérieur comme à l'extérieur est d'environ 31%.

En ce qui concerne l'utilisation de l'énergie, comme on pouvait s'y attendre, le bois de chauffe constitue la principale source d'énergie pour la cuisine (81%). Le pétrole est utilisé par seulement 16,4% de ménages. Il apparaît donc une forte dépendance de la population vis-à-vis de la nature tant en matière d'habitat que de l'énergie domestique.

La population de la zone n'a pas accès à l'eau potable. La plupart des ménages (64%) s'approvisionnent en eau dans les cours d'eau (rivières, ruisseaux), courant ainsi le risque de consommer de l'eau insalubre. Une proportion importante s'alimente aux sources généralement non aménagées. Comme dans tous les villages du Cameroun, il n'existe pas d'adduction d'eau ici.

Tableau 18 : Pourcentages des ménages selon quelques caractéristiques de l'habitat : N=225

| Caractéristiques de l'habitat | Pourcentage (%) |
|---|-----------------|
| Nature des murs | |
| En terre | 85,8 |
| En planche | 12,4 |
| Autre matériaux | 1,8 |
| Taux de crépissage à l'intérieur des maisons en terre | 30,6 |
| Energie pour la cuisine | |
| Pétrole | 16,4 |
| Bois de chauffe | 80,6 |
| Autre | 3,0 |
| Source d'approvisionnement en eau | |
| Puits | 35,1 |
| Rivière | 19,1 |
| Sources naturelles | 43,1 |
| Autre | 2,7 |
| Ménages possédant : | |
| Radio | 64,4 |
| Tronçonneuse | 6,7 |
| Alambic | 25,3 |
| Nombre moyen de sacs de cacao vendu en 1997 | |
| Ensemble des ménages | 0,867 |
| Ménages qui en ont vendu | 4,900 |
| Proportion des ménages vendeurs du Cacao | 73,6 |

Si l'on replace l'ensemble de ces résultats dans le contexte camerounais et africain, l'on se rend bien compte que les tendances sont presque les mêmes que celles fournies par d'autres sources. Au recensement du Cameroun de 1987, les résultats sur les caractéristiques de l'habitat des ménages dans la

province du sud indiquent que l'habitat est précaire et qu'en général, les maisons sont en terre avec une toiture en tôle. En outre, l'accès à l'eau potable demeure une préoccupation majeure des décideurs car les populations consomment l'eau de marigots, des sources naturelles et des rivières. Les puits aménagés sont rares en milieu rural au Sud Cameroun et même dans la partie charnière (forêt-savane) de la province du centre (Sar, Ntui) où l'eau potable reste une denrée rare. Ce dernier résultat se retrouve aussi chez les populations des forêts de la sous-région de l'Afrique Centrale (Nord du Congo, Forêt équatoriale du Congo démocratique), même en milieu urbain. Une enquête réalisée à Yaoundé auprès des ménages de la capitale (E. Ngwe et M. Sall, 1996) fait état d'une proportion importante des ménages de la ville qui n'a pas accès à une eau potable. Et pourtant, la qualité de l'eau est la condition qui doit assurer une meilleure santé aux populations, surtout aux enfants, car parmi les causes de la mortalité infantile les plus importantes en Afrique, on note les maladies parasitaires intestinales liées à la qualité de l'eau.

4.3. Caractéristiques économiques

4.3.1. Equipements électroménagers

L'enquête démographique de 1997 a évalué la possession par le ménage de 7 équipements électroménagers dont 5 sont souvent repris dans la plupart des recensements et des enquêtes réalisés ces dernières années en Afrique (EDS, enquête sur les conditions de vie des ménages,...). Il s'agit des équipements suivants : la radio, la télévision, le vélo, la mobylette et de la voiture. Pour tenir compte des réalités économiques de la zone, on y a ajouté la tronçonneuse pour l'abattage des grands arbres dans les champs et l'alambic pour préparer les alcools locaux.

L'analyse des données montre que 26,2% des ménages ne possèdent aucun de ces biens avec des différences importantes selon les villages. Quatre ménages sur dix dispose d'un seul bien (41,3%) dont principalement la radio (32%) et l'alambic (7%). Les ménages disposant de deux biens de la liste représentent 24% en général la radio et l'alambic. Les ménages qui possèdent simultanément trois biens dont la radio, l'alambic et la tronçonneuse sont rares (5,3%). A partir de 4 biens, les proportions deviennent négligeables. Pris isolément, 64,4% des ménages ont la radio, 25,3% la tronçonneuse et enfin 6,7% l'alambic. Les autres biens non évoqués (voiture, télévision, vélo, mobylette) ne sont disposés que par 1 à 5

ménages, s'il y en a.

4.3.2. Vente des produits agricoles

Rappelons que les populations de la zone d'étude cultivent principalement le cacao, le concombre, la banane plantain et le manioc. L'enquête a ciblé la vente de la production de deux premiers produits fortement commercialisés, pour se faire une idée du revenu des ménages pendant la période de la récolte. Au cours de l'année 1997, presque 4 ménages sur 10 ont déclaré avoir vendu une partie de la production de concombres. Pour le cacao qui est le premier produit de rente en terme des revenus qu'il génère (parfois plus d'un million de francs cfa), en moyenne 0,876 sac a été vendu par ménage avec un écart-type d'environ 2,6 indiquant ainsi la variabilité d'un ménage à un autre et d'un village à un autre. Pour les ménages qui en ont vendu (plus de 70%), le nombre de sacs varie de 1 à 30 et donne une moyenne de 5 sacs et un écart-type de 4,5. Le nombre médian de sacs vendus est compris entre 2 et 3. En croisant la production moyenne de cacao vendue avec le type de ménages (typologie de Laslett), il apparaît une relation positive significative entre la production et la taille de ménage. Les ménages du type famille élargie de grande taille a vendu presque 2 fois plus de cacao que les ménages du type nucléaire. Ce résultat a déjà été trouvé dans certains études menées auprès des agriculteurs européens et africains (.....). La relation s'explique en partie par le fait que, les plantations de cacao comme celles de café nécessite des travaux d'entretiens indispensables pour garantir une bonne récolte. On peut penser que ces activités sont mieux organisées et assurées étendus et qu'ils produisent plus que les ménages à faible taille (9,5 personnes en moyenne contre 5,4).

4.4. Analyse différentielle selon les villages

Les disparités géographiques sont énormes au niveau des tendances observées pour l'ensemble de la zone. Toutefois, il faut avoir présent à l'esprit que les villages ont des tailles différentes en nombre de ménages et que l'on n'est pas l'abri des effets imputables aux petits effectifs dans les moyennes calculées. Ainsi, ce paragraphe fait ressortir les villages qui présentent des situations qui s'écartent des moyennes de l'ensemble de la zone.

Si l'on s'intéresse aux maisons dont les murs sont en planches, considéré comme signe de richesse car cela nécessite un investissement de la part du

propriétaire, l'on s'aperçoit que le village d'Asseng s'écarte de 27,6% de la moyenne de la zone (12,4%). Il est suivi par cinq villages (par ordre d'importance Ntebezok, Nkongmeyos, Mvilimengale, Nyabizan et Alen II) qui sont à 4-7% au dessus de la moyenne. Deux villages n'ont aucune maison en planche (Akome et Nnéméyong). Signalons qu'Abem, l'écart à la moyenne est de -8,3%.

Pour les ménages dont les maisons sont en terre et crépi à l'intérieur, trois villages dépassent largement la moyenne (30,6%). Il s'agit de Oding (48%), Abem et Nyabizan (23%). Tous les autres villages, sauf Alen II (2,7% d'écart), présentent un taux de crépissage inférieur à 30,6%. Les écarts négatifs à la moyenne les plus frappants s'observent à Akome (30,6%), Tom (23,5%) et Ntebezok (18,1%).

En dépit de la mauvaise qualité de l'eau consommée dans les ménages et si l'on considère l'eau des puits comme la moins mauvaise par rapport à celle puisée dans les cours d'eau (35,1% des ménages utilisent cette source d'approvisionnement), quatre villages dépassent largement le niveau moyen de plus de 40% (Akome, Nsebito, Oding et Nyabizan). Inversement, quatre autres villages n'ont pas du tout accès à l'eau des puits (Nkongmeyos, Mvilimengale, Asseng et Alen II). L'écart négatif à la moyenne est aussi important (entre 20 et 30%) à Melen, Ntebezok, Abem et Nnéméyong.

Figure 5 : Niveau d'équipements dans les ménages enquêtés selon les villages (écarts par rapport à la moyenne).

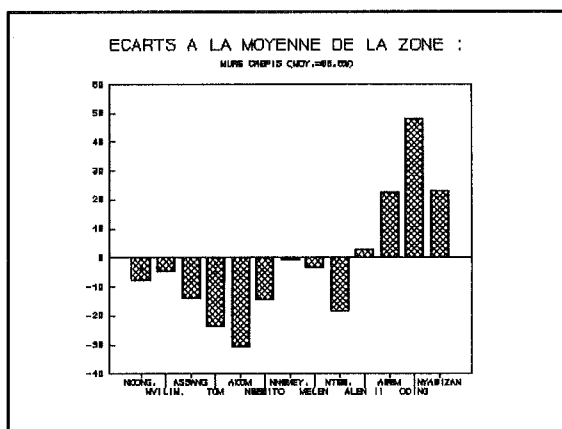
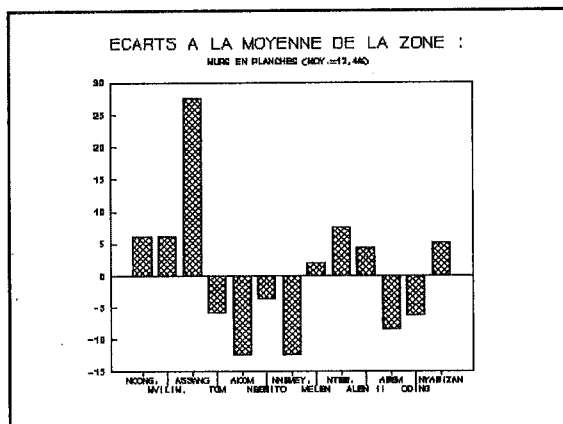


Figure 5 (suite) : Niveau d'équipements dans les ménages enquêtés selon les villages (écarts par rapport à la moyenne).

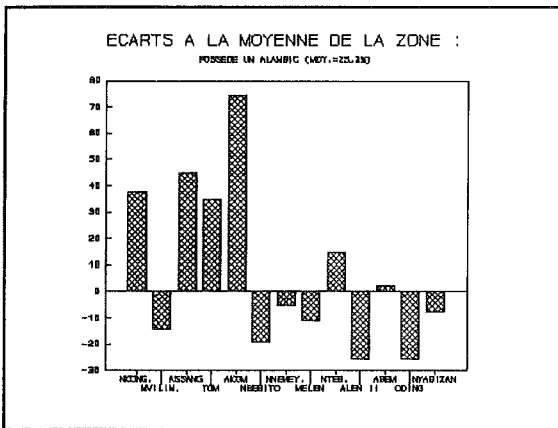
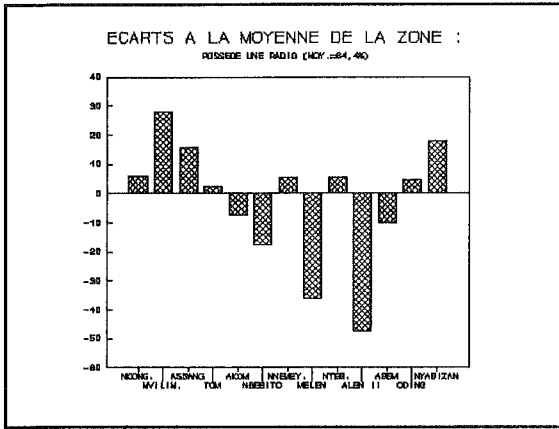
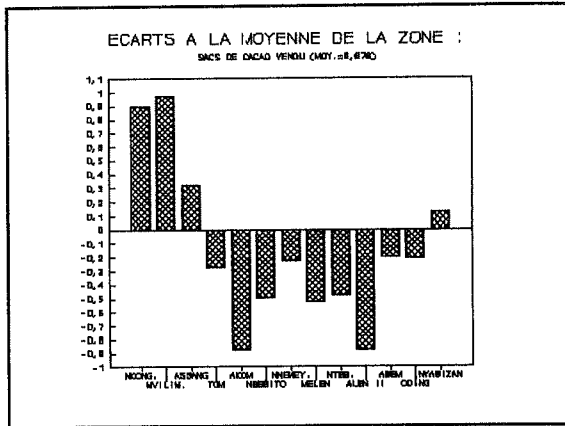
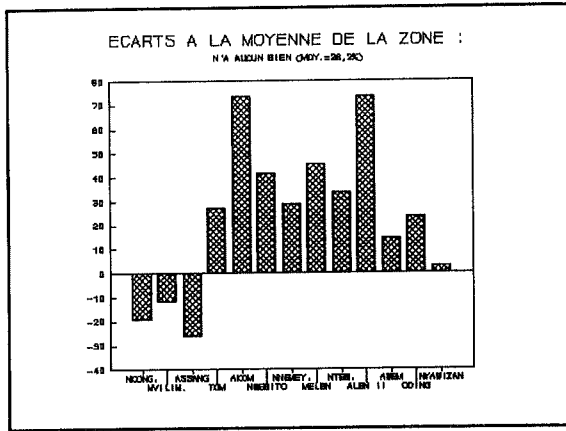


Figure 5 (suite) : Niveau d'équipements dans les ménages enquêtés selon les villages (écarts par rapport à la moyenne).



La radio prise comme principal bien d'équipement dans les ménages se rencontre davantage à Mvilimengale, Nyabizian et à Asseng alors qu'elle est rare à Alen II, à Melen et à Nsebito. Est-il possible que les ménages de ces derniers villages aient mal déclaré les équipements de leurs ménages ou simplement une réalité dont on ignore l'explication ?

Tous les ménages du village d'Akom possèdent chacun une tronçonneuse alors que dans les villages où le degré de possession dépasse la moyenne de 6,7%, (Tom, Alen II, Nyabizian et Mvilimengale). Cet écart est compris entre 4 et 10%.

Par rapport à la localisation des villages de la Boucle du Ntem étudiés sur la piste (Ma'an-Nyabizan), l'alambic est un bien que possèdent les ménages des premiers villages (Nkongmeyos, Asseng, Tom et Akom) et est rare dans les villages vers Nyabizan, même si le village Ntebezok fait exception (écart de 14,7%) par rapport à la moyenne de 25,3%).

Cette analyse différentielle montre en définitive que les premiers villages de la piste (Nkongmeyos, Mvilimengale et Asseng dans une moindre mesure) et le dernier village de la boucle Nyabizan sont les mieux équipés. Entre ces deux extrêmes, quelques villages font exception dans un degré moindre. Il s'agit de Nsébito, de Akom et Nnéméyong.

En considérant la proportion des ménages qui n'a vendu aucun sac de cacao au cours de l'année 1997 comme indicateur de niveau de vie, on constate que 4 villages sur 13 présentent une situation favorable par rapport aux autres (Asseng, Mvilimengale et Nkongmeyos, les trois premiers villages sur l'axe) où cette proportion varie entre 0 et 15%.

A l'opposé, on retrouve deux villages (Akom et Alen II) au sein desquels aucun ménage n'a vendu un sac de cacao et tous les autres qui présentent des proportions dépassant loin la moyenne 26,2%. Ceci se voit encore mieux au niveau de nombre moyen de sacs de cacao vendus. Parmi les villages dont les ménages en ont vendu, Nkongmeyos et Mvilimengale s'écartent nettement de la moyenne et dans une moindre mesure Asseng. Enfin, la proportion des ménages qui ont vendu une partie de leur production de concombres au cours de la même année varie aussi sensiblement selon les villages. A part Nyabizan qui fait exception, c'est encore les premiers villages qui présentent des écarts positifs à la moyenne de la zone (39,6%) notamment Nkongmeyos et Akom où plus de 90% des ménages se trouvent dans cette catégorie.

4.5. Synthèse

Dans ce chapitre, on retiendra que les ménages sont de grande taille (7,3 personnes en moyenne). Les femmes qui occupent un statut de chef de ménage sont rares (11%) et ce sont en général des veuves. Avec le phénomène de remariage évoqué au chapitre 3, cette situation du moment peut considérablement se modifier en peu de temps. La taille moyenne varie significativement selon le sexe, l'âge et le statut matrimonial du chef de ménage mais aussi, et surtout, selon la production de cacao (premier produit

de rente cultivé dans la zone d'étude).

Une classification des ménages selon la typologie de Roussel met en relief deux types de ménages (famille nucléaire (30%) et famille élargie (56%)). Au sein des ménages du type élargie, les ménages complexes occupent une place importante au sein desquels d'autres noyaux secondaires s'ajoutent au noyau principal (principalement le noyau d'un fils marié du CM).

L'habitat de la zone est précaire : maisons construites souvent en terre avec un faible taux de crépissage à l'intérieur. L'eau potable est rare et le bois de chauffe est l'énergie principale pour la cuisine. Comme richesse, les ménages de la zone possèdent essentiellement la radio et un alambic. Cette détention de ces biens est fortement variable selon les villages (les premiers villages sur la piste qui part de Ma'an et Nyabizan (en fin de zone) sont mieux nantis que les autres villages).

Chapitre 5

DYNAMIQUE DE LA POPULATION PENDANT LA PERIODE D'OBSERVATION

5.1. Analyse de la fécondité

Cette analyse se fait sur les naissances observées sur deux années (août 1995 à février 1998). Nous ferons aussi le point sur la natalité au cours de la période de neuf mois qui sépare le passage de juillet 97 à celui de février/mars 1998. Pendant l'enquête de 1996, la question sur les événements survenus pendant les douze mois qui ont précédé la collecte des données a permis d'obtenir les naissances de la période allant du mois d'août 1995 au mois de juillet 1996. Un an plus tard (juillet 1997), un premier passage dans les ménages enquêtés en 1996 a encore permis de connaître les mouvements de la population pendant la période intercensitaire notamment les nouvelles naissances, les décès et les migrations.

En raison du faible nombre des événements dans la zone qui affectent sensiblement les taux de fécondité, nous prenons en compte les naissances survenues au cours de la période de 9 mois qui sépare le premier et dernier passage (juillet 1997 et février/mars 1998) dans les calculs des taux globaux de fécondité, en émettant l'hypothèse d'une uniforme répartition des naissances dans l'année. Bien qu'a priori invraisemblable, cette hypothèse nous permettra de calculer un taux brut de natalité et un taux global de fécondité sur la période de 3 ans en ramenant les naissances de 9 mois à la dimension annuelle.

Par contre pour ce est qui des taux de fécondité par groupes quinquennaux des femmes, seules les naissances survenues au cours de la période de deux ans interviendront dans l'élaboration de l'indice synthétique de fécondité (ISF) et du taux brut de reproduction (TBR).

5.1.1. Niveau de la natalité sur la période d'observation

L'enquête de 1996 et les deux passages d'après fournissent les informations suivantes sur les naissances (tableau 19) :

Tableau 19 : Répartition des naissances par sexe au cours de la période d'observation

| Périodes d'observation | Sexe | | Ensemble |
|--------------------------|----------|---------|----------|
| | Masculin | Féminin | |
| Août 1995 - Juillet 1996 | 37 | 34 | 71 |
| Août 1996 - Juillet 1997 | 22 | 23 | 45 |
| Août 1997 - Février 1998 | 28 | 16 | 44 |
| Total | 87 | 73 | 160 |

Source : Recensement, juillet/août 1996 et résultats des passages ultérieurs.

Il apparaît une forte variation des naissances au cours de trois périodes. Si l'on ramène les 44 naissances de neuf mois à une période annuelle, avec l'hypothèse d'uniforme répartition, on se situerait autour de 59 naissance, effectif qui n'est pas très loin de celui observé au cours de la première période intercensitaire (juillet 96 - juillet 97). Nous pensons, compte tenu de la manière dont l'enquête a été réalisée en 1996 et mise à jour après, qu'il y aurait surestimation des naissances au sein de la population résidente par le truchement de la question rétrospective posée aux chefs de ménage en 1996. En effet, il est possible d'après les difficultés signalées pour cerner avec précision le statut de résidence d'un individu, que les naissances des femmes non résidentes à l'époque soient déclarées par les chefs de ménages.

A l'opposé de cette hypothèse, on peut tout autant penser que le phénomène est conjoncturel comme la mortalité d'une année à l'autre, et que l'effectif des naissances varie sensiblement au sein de cette population de forêt. Seules des données sur une longue période d'observation permettront de dégager des tendances.

L'effectif total des naissances sur la période de trois années est égal à 175 (71+45+44*12/9). En considérant la population en milieu de période (population⁹ en juillet 1997), on obtient un taux brut de natalité (TBN) de l'ordre de 34,1 pour mille et un taux global de fécondité général (TGFG)

⁹ En juillet 1997, la population de la zone se situerait autour d'un effectif total de 1712 personnes si l'on a l'équation d'équilibre entre la date de l'enquête et la date de passage : $P_t = P_0 + (N-D) + (I-E)$ où P_t désigne la population en 97, P_0 la population en 1996, N les naissances et D les décès de la période intercensitaire et I et E respectivement les émigrés et les immigrés de la zone au cours de la période d'observation.

de l'ordre de 227,6 pour mille. En les comparant aux données du recensement de 1987 et aux résultats de l'enquête démographique et de santé de 1991, ces deux indicateurs, en dépit des biais (surtout le premier du fait du non contrôle de la structure), sont relativement concordants. En général, dans des populations à forte fécondité, le TBN est compris entre 25 et 40 pour mille.

En considérant les naissances des deux premières périodes (tableau 19), on constate qu'il naît un peu moins de filles que de garçons dans la zone d'étude, un rapport de masculinité à la naissance de 104 pour cent, niveau qui est presque le même que la valeur théorique (105 garçons à la naissance sur 100 filles).

Tableau 20 : Taux de fécondité et fécondité cumulée par groupe d'âges

| Groupe d'âges | 1ère période | 2è période | Moyenne des deux premières périodes | | |
|---------------|--------------|------------|-------------------------------------|-----------|-----------------|
| | | | Structure des femmes | Taux en ‰ | Parité atteinte |
| 10-14 | 18,0 | 9,2 | 110 | 13,0 | - |
| 15-19 | 164,6 | 166,7 | 73 | 164,3 | 68,0 |
| 20-24 | 339,6 | 195,6 | 50 | 270,0 | 889,5 |
| 25-29 | 250,0 | 352,9 | 39 | 294,9 | 2239,5 |
| 30-34 | 305,6 | 71,4 | 32 | 203,1 | 3714,0 |
| 35-39 | 216,2 | 222,2 | 33 | 212,1 | 5790,0 |
| 40-44 | 100,0 | 76,9 | 29 | 87,5 | 6227,5 |
| 45-49 | 87,0 | 38,5 | 24 | 62,5 | 6540,0 |
| Total | - | - | 401 | - | - |

Source : Recensement, juillet/août 1996 et résultats des passages ultérieurs.

Le tableau 20 qui donne la distribution des taux de fécondité calculés sur les naissances de chacune de deux premières périodes indique que les fluctuations des taux par groupes d'âges de femmes sont importantes surtout aux groupes d'intense activité de procréation (20-39 ans) comme l'indique bien la figure 6.

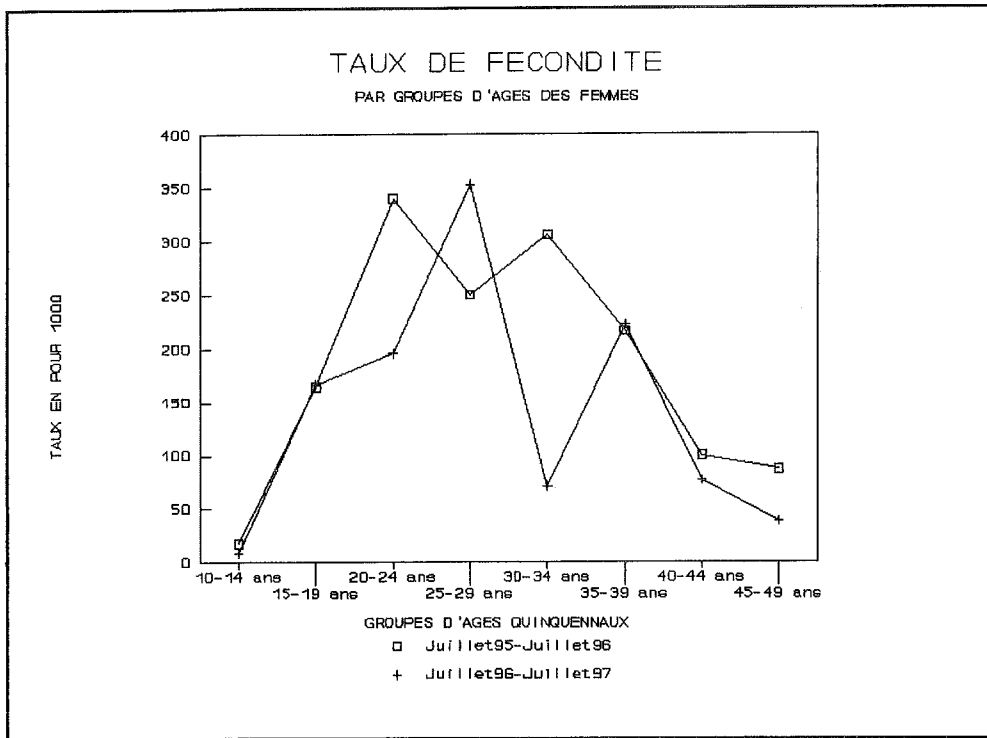


Figure 6 : Taux de fécondité par groupes d'âges des femmes au cours de deux périodes (1995/96 et 1996/97).

En s'intéressant à l'ensemble des naissances survenues entre juillet/août 95 et juillet 97, les résultats du tableau 5.2 montrent que la fécondité dans la Boucle du Ntem est maximale entre 25-29 ans (taux=294,9 pour mille) contrairement à la tendance théorique¹⁰ qui prévoit un taux maximal au groupe d'âges 30-34 ans. Ce décalage peut traduire une fécondité précoce ou simple un phénomène conjoncturel chez les enfants de ce groupe d'âge.

En moyenne, chaque femme qui atteint 50 ans (fin de la vie féconde) dans la région d'étude aura mis au monde 6,5 enfants (indice synthétique de fécondité). Cet indice semble élevé par rapport aux estimations des Nations Unies¹¹ à celui du pays qui se situe autour de 5,7 enfants en moyenne par

¹⁰ Lire à cet effet, TAPINOS G. "Eléments de démographie. Analyse, Déterminants socio-économiques et histoire des populations", Ed. Armand colin, Paris, 1991, 367p.

¹¹ Voir les estimations des Nations Unies (World Population, 1994).

femme. Cependant, les résultats de l'enquête démographique et de santé pour le milieu rural donne un indice de l'ordre de 6 enfants qui serait du même ordre de grandeur que celui-ci ; donnant ainsi un taux brut de reproduction¹² de l'ordre de 4 filles par femme.

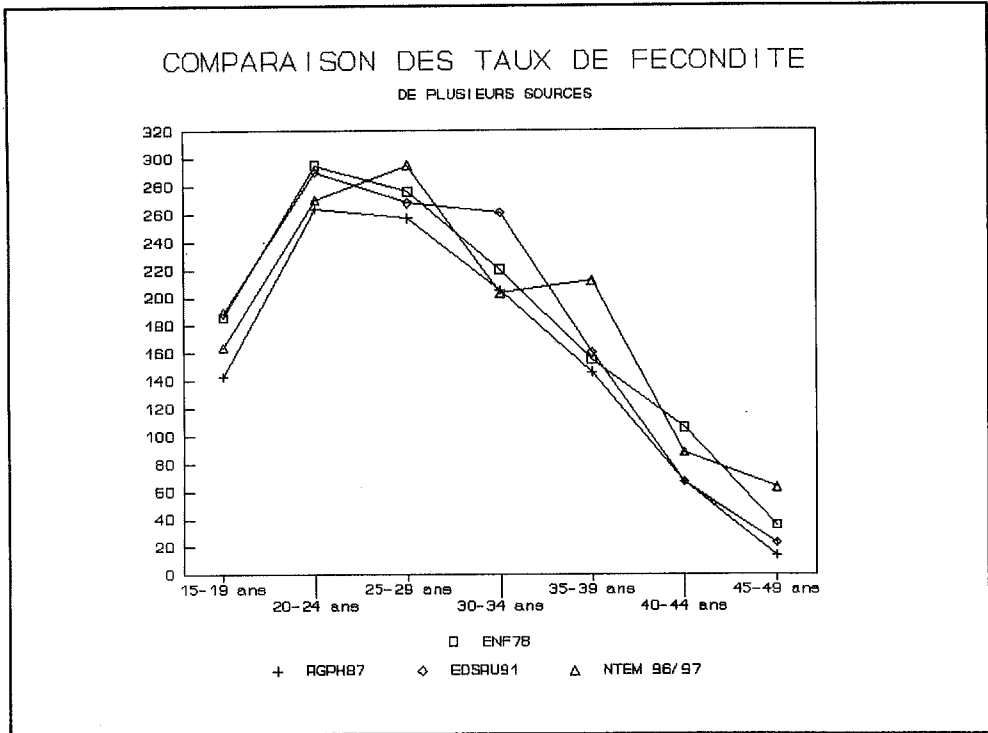


Figure 7 : Comparaison des taux de fécondité par groupes d'âges selon plusieurs sources des données.

La comparaison des taux selon les quatre sources des données illustrée par la figure 7 montre que les résultats sont concordants en dépit de quelques fluctuations des taux à 25-29 ans et à 35-39 ans pour les données de l'enquête du Ntem.

¹² Cet indicateur se calcule en émettant l'hypothèse forte selon laquelle tous les enfants survivront jusqu'à l'âge de 15 ans et se calcule en divisant l'ISF par le rapport de masculinité.

5.1.2. Dernier intervalle intergénérisique

A partir des dates de naissances des enfants au cours de la période d'observation, nous avons tenté de donner une estimation de la longueur du dernier intervalle intergénérisique chez les femmes qui ont eu au moins une naissance pendant la période. Le tableau 21 présente l'intervalle moyen selon l'âge des femmes.

Tableau 21 : Longueur (en mois) du dernier intervalle intergénérisique des femmes qui ont eu au moins une naissance vivante pendant la période d'observation

| Groupes d'âges des femmes | Effectif | Intervalle |
|---------------------------|----------|------------|
| Moins de 25 ans | 15 | 28,0 |
| 25 - 29 ans | 19 | 29,6 |
| 30 - 34 ans | 13 | 26,8 |
| 35 ans & + | 15 | 27,4 |
| Total | 62 | 28,1 |

La durée moyenne qui sépare les dates de deux dernières naissances chez les femmes concernées est de 28,1 mois. Si on y enlève les 9 mois de grossesse du dernier enfant, on peut penser que la conception intervient en moyenne 19 mois après la naissance de l'enfant de rang supérieur.

Il n'existe pas cependant de différence significative entre cette durée moyenne selon l'âge des femmes. En effet, aussi bien chez les jeunes femmes que chez les plus âgées, le dernier intervalle intergénérisique est autour de 27-28 mois. L'EDS du Cameroun de 1991 estimait cet intervalle à 30,5 mois chez les femmes du milieu rural. Il y a quinze ans, cet intervalle variait entre 26 et 28,4 mois au Sénégal (Rosetta, 1984).

5.2. Analyse de la mortalité

Nous disposons des informations sur les décès sur les mêmes trois périodes concernant la fécondité. Le nombre de décès au cours de la première année s'élevait à 60 et une année plus tard, sur un même intervalle de temps, l'enquête a enregistré 16 décès. Il est probable que non seulement les décès de la première période ont été surestimés (prise en compte des personnes

non résidentes) mais aussi d'un effet de télescopage puisqu'il était difficile aux enquêtés de bien situer la limite (juillet 95) lors qu'ils déclaraient les événements des douze derniers mois survenus dans le ménage. En 9 mois (juillet 97 et février/mars 98), on enregistre 15 décès sur l'ensemble de la population.

Le tableau 22 donne la répartition des décès infantiles sur la période d'observation. Du fait des faibles effectifs de décès, nous présenterons juste les indicateurs qui mesurent le niveau de la mortalité infantile (mortalité qui intervient entre 0 et 11 mois révolus).

Tableau 22 : Répartition des décès infantiles par sexe au cours de la période d'observation

| Périodes d'observation | Sexe | | Ensemble |
|--------------------------|----------|---------|----------|
| | Masculin | Féminin | |
| Août 1995 - Juillet 1996 | 8 | 5 | 13 |
| Août 1996 - Juillet 1997 | 5 | 5 | 10 |
| Août 1997 - Février 1998 | 2 | 2 | 4 |
| Total | 15 | 12 | 27 |

Source : Recensement, juillet/août 1996 et résultats des passages ultérieurs.

Connaissant ces décès et l'effectif des naissances au cours des périodes correspondantes, nous pouvons calculer le taux de mortalité infantile (TMI) qui est de 183,1 pour mille entre juillet 95 et juillet 97 (222,2 pour mille au cours de la deuxième période et 91,0 pour mille pour la dernière période¹³). Comme on le constate, ces indicateurs présentent de fortes fluctuations d'une période à l'autre ce qui nous empêche de tirer une quelconque tendance. Il est donc nécessaire de constituer une série relativement longue d'informations sur les décès pour mieux appréhender la mortalité et d'établir une table de mortalité pour cette population.

¹³ Noter que cet dernier indicateur est une valeur approchée car les enfants ne sont pas totalement étés au risque de mortalité infantile.

5.3. Evolution de l'effectif de la population pendant la période intercensitaire

En comparant l'effectif de la population enquêté en juillet 1996 et juillet 1997, on peut mettre en évidence le phénomène démographique qui contribue le plus à l'évolution de la population étudiée. Les résultats du tableau 23 donne les grandeurs qui interviennent dans l'équation d'équilibre entre les deux dates de passage.

Tableau 23 : Evolution de l'effectif de population entre juillet 1996 et juillet 1997

| Population enquêtée en juillet 1997 | Effectif | Proportion (en %) |
|-------------------------------------|-------------|-------------------|
| Résidents de 1996 | 1674 | |
| Encore résidents | 1615 | 96,5 |
| Décédés | 16 | 1,0 |
| Emigrants | 43 | 2,5 |
| Nouveaux en 1997, absents en 1996 | 97 | |
| Naissances | 45 | - |
| Immigrants | 52 | - |
| Total des résidents en 1997 | 1712 | 100,0 |

Source : Recensement, juillet/août 1996 et de 1997.

La mobilité spatiale est le facteur qui contribue essentiellement à faire évoluer l'effectif de la population, le faible effectif de naissances annuelles et des décès dans la zone ne pouvant influencer notablement sur cet effectif.

Au cours de la période intercensitaire (juillet 96 et juillet 97), la plupart des résidents enquêtés dans la zone ont été retrouvés dans leurs ménages avec toujours le statut de résident (96,5%). La mortalité a frappé un peu moins de 1% de cette population. Au total, 42 résidents en 96 ont quitté la zone (émigration vers une zone souvent non connue). cette catégorie concerne quelques jeunes filles qui sont parties en mariage et les personnes à la recherche d'un emploi.

Inversement, la zone a enregistré l'arrivée d'autres personnes (femmes en rupture d'unions, la famille d'enseignants affectés dans la zone (femmes

venues en union, migrants de retour ayant perdu leur emploi) et d'autres personnes dont le motif d'installation dans la région nous sont inconnues).

On voit que l'effectif de la population ne change pas substantiellement en dépit de cette mobilité qui se fait dans les deux sens annulant ainsi son incidence sur le volume global de la population.

5.4. Synthèse

L'analyse de la dynamique de la population étudiée se heurte à deux problèmes : celui des petits effectifs avec des fluctuations d'une année à l'autre surtout pour la fécondité et la mortalité et celui d'éventuelles erreurs des déclarations des événements sur la période observée. C'est ainsi que les indicateurs présentés sont en général loin des tendances nationales. Toutefois, un indice synthétique d'environ 6,5 serait probable entre 1995 et 1997 dans la zone avec un intervalle intergénérisique (le dernier) de 28 mois au cours de la période. La mortalité des enfants paraît très élevé avec un taux plus de 100 pour mille. Le solde migratoire est positif en faveur de la zone indiquant la forte mobilité de la population.

CONCLUSION

L'objectif de ce travail était d'étudier la structure et la dynamique démographique d'une population forestière. Sachant la diversité des types de populations qui résident en forêt, notre choix avait été de retenir une population qui puisse être représentative des principales problématiques notamment la dégradation et la conservation de l'écosystème et de la biodiversité, l'adéquation entre population et ressources qui se pose à la plupart des groupes humains qui vivent dans les forêts tropicales, tout du moins africaines. En ce sens, la population de la boucle du Ntem présentait une bonne homogénéité, tant sur le plan écologique qu'économique et culturel et pourrait être un objet d'étude pertinent.

En effet, il s'agit d'une population d'essarteurs vivant dans une zone enclavée, comme la plupart des populations des forêts tropicales. Cette population de 1674 personnes se répartit dans 13 villages situés le long d'une piste. Comme l'ont montré les analyses du module économique, nous sommes dans une zone qui souffre du manque d'équipements : absence de moyens de transports, d'électricité, d'approvisionnement en eau potable, d'infrastructure médicale. L'habitat y est souvent précaire, le niveau d'équipement des ménages très réduit et le niveau de vie des populations résidentes est bas.

Comme la plupart des populations forestières enclavées, celle de la boucle du Ntem est très mobile. Cette population n'est donc pas isolée et l'on assiste à des mouvements fréquents et intenses, qu'il s'agissent par exemple de scolaires partis faire chez des parents en ville des études et revenant au village pour les vacances, d'hommes actifs émigrés pour trouver un emploi et laissant leur famille au village, de migrants de retour, souvent jeunes, et qui sont sans emploi... On peut donc dire qu'il existe, au gré d'une conjoncture économique fluctuante, une rotation d'individus dans cette zone d'étude.

Nos analyses montrent aussi que, malgré l'homogénéité socio-économique de la population, il existe des différences entre les villages. Ceux qui présentent les meilleures conditions de vie sont à la fois les plus proches de la sous-préfecture de Ma'an et les plus gros producteurs de la culture de rente qui est le cacao. Seul le village de Nyabizan, bien que le plus éloigné, profite de sa situation en bout de zone pour compenser son handicap par

l'obtention de quelques équipements (présence d'un infirmier, de quelques commerces, d'un petit car qui relie la zone d'étude à la ville d'Ebolowa).

La population de cette zone ne s'écarte pas des données générales fournies par le recensement de 1987 ou des résultats des enquêtes EDS. Il s'agit d'une population jeune (46% a moins de 15 ans), avec cependant un déficit d'adultes, principalement masculin, dans les classes d'âges d'actifs. L'analyse des unions montre que, comme partout dans le monde rural, l'on s'y marie jeune (plus de 75% des mariages des célibataires a lieu avant 30 ans chez les hommes et avant 25 ans chez les femmes). Les ménages, en dépit d'une proportion de 30% de type famille nucléaires, restent encore majoritairement des familles élargies qui fonctionnent principalement autour de solidarités familiales. Enfin, l'évolution de la population fait apparaître des taux de fécondité proches des moyennes nationales.

Des spécificités apparaissent néanmoins. On remarquera qu'il existe un fort taux de scolarisation chez les jeunes de 6-18 ans, y compris chez les filles (plus de 82%). La zone présente une mobilité conjugale importante car les unions entre les personnes célibataires ne représentent que la moitié de l'ensemble des unions. Cette forte mobilité est due à de fréquentes ruptures des unions suivies de remariages, tant des divorcés que des veuf(ves). On notera aussi que l'étude des cercles de mariages montre la faiblesse de l'endogamie, et confirme donc l'ouverture de cette population vers l'extérieur (dans les limites de l'aire ethnique), malgré son enclavement.

En Afrique, les recherches mettent partout en évidence une diminution de la mortalité générale et infantile, une amorce de la baisse de la fécondité dans certains pays ou régions et quelques évolutions dans les comportements matrimoniaux. Toutefois, ces résultats ne permettent pas de dégager des tendances et les conséquences semblent encore difficiles à cerner avec précision. Nous sommes au début du deuxième stade de la transition démographique et l'analyse des modalités d'évolution du mariage et de la fécondité requiert à notre avis des études plus nombreuses, sur des populations bien définies et avec des effectifs importants et le concours de spécialistes de différentes disciplines.

Pour y arriver, nous pensons que l'observatoire de population, en permettant son étude de façon continue dans le temps, est un outil très utile

pour le démographe qui veut décrire et comprendre les processus du changement. Un observatoire de population exige l'articulation entre plusieurs types d'enquêtes qui doivent se compléter et correspondre à l'observation d'un même processus temporel.

Dans la mesure où nous avons à faire l'étude d'une grande quantité d'information avec de nombreux items, il est nécessaire de constituer, sous forme informatisée, ce qu'il est convenu d'appeler un "fichier de population". Il permet de structurer l'information, et de produire des analyses. On peut ainsi dégager des tendances, effectuer des comparaisons diachroniques, étudier la structure et la dynamique d'un phénomène particulier. Il suffit pour cela de déterminer une séquence temporelle d'étude et le choix d'indicateurs pertinents pour apprécier le processus étudié. Ces fichiers se construisent facilement pour des populations de faible effectif dont on souhaite étudier l'évolution sur une longue période. Ils peuvent aussi permettre d'intégrer des approches plus qualitatives et être ainsi au plus près de la réalité.

C'est dans ce sens qu'il nous paraît souhaitable de prolonger le premier travail que nous avons réalisé.

BIBLIOGRAPHIE

BAHUCHET S., DE MARET P. (sous la direction de), 1993 in *Situation des populations indigènes des forêts denses humides*, Rapport pour la DG XI Environnement de l'Union Européenne, CNRS/ULB, 511p.

BEGEOT F., 1996, Ménages et familles dans les pays méditerranéens de l'Union Européenne : Définitions et concepts in *Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes*, Communication au Séminaire d'Aranjuez (27-30 septembre 1994), n° 7, Presses Universitaires de France, 14p.

BLEY D., BOETSCH G., 1999 (sous presse), *L'anthropologie démographique*, Collection Que-sais-je, PUF, 127p;

BLEY D., CHAMPAUD J., BAUDOT P., BRUN B., PAGEY H., VERNAZZA N., 1997. *Villes du sud et environnement*, SEH/éd du Berger, 241p.

BONNEUIL N., 1997, Jeux, équilibres et régulation des populations sous contrainte de viabilité. Une lecture de l'oeuvre de l'anthropologue Fredrik Barth, *Population*, 4, 947-976.

BOSERUP E., 1970, *Evolution agraire et pression démographique*, Paris, Flammarion, 218p.

BOUDIGOU R., BLEY D., PAGEZY H., VERNAZZA N., 1997. Le retour au village des migrants comme exemple des interactions ville/forêt au sud Cameroun, in *Villes du sud et environnement*, SEH/éd du Berger, 225-241.

DAVIS K., 1991, Populations and resources : facts and interpretations, in *Resources, environment and population*, Davis K. et Bernstam M.S. eds, New-York, Oxford University Press.

DNR (Direction Nationale de Recensement), 1992, Démo 87. Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Cameroun. Volume II. Résultats bruts. Tome 1, République du Cameroun, Yaoundé.

DNR (Direction Nationale de Recensement), 1992, Démo 87. Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Cameroun. Volume II. Résultats bruts. Tome 10, Province du Sud, Yaoundé, 232p.

DNR, Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, 1996, Démo 87. Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Cameroun .Volume III. Analyse préliminaire. Tome 7. Ménages et Habitats, Yaoundé, 93p.

EVINA A. 1989 Infécondité et sous-fécondité : évaluation et recherche des facteurs. Le cas du Cameroun. UCL, Département démographique, Thèse de doctorat, 274p.

GOMILA J., 1977, Définir la population, in *L'étude des isolats*, Paris, INED, 5-36

LASLETT P., 1972, La famille et le ménage : approches historiques, *Annales ESC*, 4-5, 847-872.

LELIEVRE E., BONVALET C., 1996, Construire les principes d'une analyse biographique du groupe familial in *Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes*, Communication au Séminaire d'Aranjuez (27-30 septembre 1994), n° 7, Presses Universitaires de France, 11p.

LOCOH T., 1995, Familles africaines, population et qualité de vie, *Les dossiers du ceped*, n° 31, France, 48p.

MEY G. & SPIRIK H., 1975, La famille africaine en milieu africain. Enquête socio-économique à Yaoundé, Yaoundé, 210p.

NGWE E., SALL M., 1997. Les différences spatiales de l'accès à l'eau potable dans une ville d'Afrique subsaharienne, Yaoundé (Cameroun) in *Villes du sud et environnement*, SEH/éd du Berger, 39-53.

PASCON P., 1986, Population et développement. Eléments de psychologie d'une démographie volontaire, *Bulletion économique et social du Maroc*, 6, 195-209.

PILON M., 1996, Les familles africaines en plein remue-ménage, La chronique du CEPED, 21.

SALA-DIAKANDA M. 1988 L'infécondité de certaines ethnies in Tabutin Dominique(ed) *populations et sociétés en Afrique au Sud du Sahara*, Editions l'Harmattan, Paris 1988, 191-216.

SEIDOU MAMA M., 1994, Les femmes chefs de ménage au Bénin, thèse de doctorat en démographie soutenue à l'UCL, 172p.

VAN DE WALLE E., 1996, L'âge au mariage : tendances récentes, in *Changements démographiques en Afrique subsaharienne*, Paris, PUF/INED, 119-154.

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaires de l'enquête démographique

Questionnaire recensement Boucle du Ntem juillet/août 1996

Nom de l'enquêteur : Date :
Nom du village :
S'il y a lieu nom du hameau :
Numéro unité habitation : Numéro du ménage :
Patronyme du chef de ménage :
Nombre de pièces de l'habitation :
Observations éventuelles :

Module Unions

| Unions du ménage | U1 | U2 | U3 | U4 | U5 |
|----------------------------------|----|----|----|----|----|
| Sit. mat. précédente du mari | | | | | |
| Sit. mat. précédente de la femme | | | | | |
| Année de mariage | | | | | |
| Age du mari au mariage | | | | | |
| Age de la femme au mariage | | | | | |
| Apparentement | | | | | |
| Lieu de naissance père mari | | | | | |
| Lieu de naissance mère mari | | | | | |
| Lieu de naissance père femme | | | | | |
| Lieu de naissance mère femme | | | | | |

Module recensement : questionnaire ménage

| N° | Noms et prénoms | Lien | Sexe | Date de nais. ou âge | Lieu nais. | Sit. mat. | Ethnie | Rel. | Niv. Inst. | Prof. | Sit. res. | lieu et motif absence/vis. |
|----|-----------------|------|------|----------------------|------------|-----------|--------|------|------------|-------|-----------|----------------------------|
| 1 | | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | | | | |
| 13 | | | | | | | | | | | | |
| 14 | | | | | | | | | | | | |

Module recensement : questionnaire ménage (suite)

Nouveaux arrivants dans le ménage

| N° | Noms et prénoms | Lien | Sexe | Date de nais. ou âge | Lieu nais. | Sit. mat. | Ethnie | Rel. | Niv. Inst. | Prof. | Sit. res. | lieu et motif absence/vis. |
|----|-----------------|------|------|----------------------|------------|-----------|--------|------|------------|-------|-----------|----------------------------|
| 1 | | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | | |

Module événements des douze derniers mois

Naissances

| Caractéristiques de l'enfant et de ses parents | N1 | N2 | N3 |
|--|----|----|----|
| Nom de la mère | | | |
| Nom du père | | | |
| Sexe de l'enfant | | | |
| Date de naissance | | | |

Décès

| Caractéristiques de la personne décédée | D1 | D2 | D3 |
|---|----|----|----|
| Nom de la personne | | | |
| Sexe | | | |
| date du décès ou âge au décès | | | |
| Lein de parenté avec le chef de ménage | | | |

Questionnaire recensement Boucle du Ntem
Deuxième passage, juillet 1997

Nom de l'enquêteur : Date :
Nom du village :
S'il y a lieu nom du hameau :
Numéro unité habitation : Numéro du ménage :
Patronyme du chef de ménage :

Caractéristiques de l'habitat et économiques des ménages

Nature des murs de la maison.

1. En terre
2. En planche

Si les murs sont en terre, est-ce qu'ils sont crépis ?

- | | | |
|-----------------|--------|--------|
| * à l'intérieur | 1. Oui | 2. Non |
| * à l'extérieur | 1. Oui | 2. Non |

Est-ce que le ménage possède des latrines ?

1. Oui
2. Non

Est-ce que le ménage possède une douche ?

1. Oui
2. Non

Mode d'éclairage pour de la maison.

1. Electricité
2. Gaz
3. Pétrole
4. Lampe à pétrole
5. Autre

Source d'approvisionnement en eau

1. Puits
2. Rivière
3. Source
4. Autre

Dans votre ménage, avez-vous ?

| | Oui | Non |
|------------------|-----|-----|
| Une radio | 1 | 2 |
| Une télévision | 1 | 2 |
| Un vélo | 1 | 2 |
| Une mobylette | 1 | 2 |
| Une voiture | 1 | 2 |
| Une tronçonneuse | 1 | 2 |
| Un alambic | 1 | 2 |

Nombre de sacs de cacao vendus cette année _____

Cette année, avez-vous vendu une partie de votre production de concombres?

1. Oui
2. Non

Observations

Annexe 2 : Codes des villages enquêtés

| Codes | Villages |
|--------------|-----------------------------|
| 01 | Alen I (Non enquêté, refus) |
| 02 | Nkongmeyos |
| 03 | Mvilimengale |
| 04 | Asseng |
| 05 | Tom |
| 06 | Akom |
| 07 | Nsebito |
| 08 | Nnéméyong |
| 09 | Melen |
| 10 | Ntebezok |
| 11 | Alen II |
| 12 | Abem |
| 13 | Oding |
| 14 | Nyabizan |

Annexe 3 : Codification des variables dans les différents fichiers

Comme indiqué à la section sur la méthodologie, les données de l'enquête démographique réalisé dans 13 villages de la boucle du Ntem (Cameroun) se répartissent en quatre fichiers informatiques correspondant aux 4 tableaux du questionnaire ménage (voir annexe 2).

Fichier ménage : APFTMEN.SYS (1.674 individus recensés)

Ce fichier comprend les caractéristiques socio-démographiques de tous les individus vivant dans le ménage. Chaque individu est repéré à partir de son numéro d'ordre dans le ménage ; le ménage étant repéré à partir de son numéro dans le village. Les villages sont numérotés de 02 à 14 (annexe 2).

Description du fichier

| Signification | Nom var. | Type | Long. | Remarques |
|-----------------------|----------|--------|-------|---------------------------|
| Village | VILLAGE | Num | 2 | Variable d'identification |
| Ménage | MENAGE | Num | 2 | Variable d'identification |
| Patronyme du CM | PATRON | String | 15 | |
| Nombre de pièces | PIECES | Num | 2 | |
| Numéro d'ordre | ORDRE | Num | 2 | Variable d'identification |
| Lien de parenté | LIENPIND | String | 4 | |
| Sexe de l'individu | SEXEIND | String | 1 | |
| Année de naissance | ANNAIS | Num | 4 | |
| Age de l'individu | AGE | Num | 2 | |
| Lieu de naissance | LIEUNAIS | String | 15 | |
| Etat matrimonial | STATUT | String | 1 | |
| Ethnie | ETHNIE | Num | 1 | |
| Religion | RELIGION | Num | 1 | |
| Dernière classe fréq. | INSTRUC | String | 4 | |
| Profession | PROFES | String | 4 | |
| Situation de rés. | PRESENCE | String | 1 | |

● A l'intérieur de chaque village, les ménages sont numérotés de 1 à n. Au sein d'un même ménage, les individus ont pour rang 1, 2, Le rang 1 est réservé au chef de ménage. Ces trois variables constituent les variables d'identification de l'individu. Ainsi, lorsqu'on veut retrouver l'individu de rang 9 du ménage numéro 3 du village Nsebito (code 07), on doit

sélectionner le village 07, le ménage 3 et le numéro d'ordre 9.

Codification des variables

Lien de parenté

CHEF = Chef de ménage

EP1, EP2, EP3,... = Epouse de rang 1,2,3,... du chef de ménage

ENF1, ENF2, ENF3,... = Enfant de l'épouse de rang 1,2,3,...

BF1, BF2, BF3,... = Belle-fille, Beau-fils de l'épouse de rang 1,2,3,...

PF1, PF2, PF3,... = Petit-fils, Petite-fille de l'épouse de rang 1,2,3,...

NEV = Neveu ou nièce O = Oncle T = Tante

AP = Autre parent SP = sans parenté

Sexe : M = Masculin et F = Féminin

Situation matrimoniale : C = Célibataire, M = Marié(e), V = Veuf(ve) et
D = Divorcé(e)

Ethnie :

1 = Ntumu 2 = Mvae 3 = Autre ethnie

Religion :

1 = Catholique 2 = Protestante 3 = Autre religion

Dernière classe fréquentée :

NDEC = Non déclaré NSOC = Non scolarisé

BULU = Ecole bulu SIL = Sil/maternelle

CP12 = CP1 et CP2 CE12 = CE1 et CE 2

CM12 = CM1 et CM2 6EME = Sixième

5EME = Cinquième 4EME = Quatrième

3EME = Troisième 2EME = Seconde

1ERE = Première TERM = Terminale

SUPE = Supérieur/Université

Profession :

AGRI = Agriculteur

ARTI = Artisan

COMM = Commerce particulier

AUTR = Autre fonction rémunérée
 ELEV = Elève
 NOND = Non déclaré
 MENA = Ménagère
 INST = Instituteur

Situation de résidence :

P = Résident présent A = Résident Absent V = Visiteur

Fichier unions : APFTUNI.SYS (260 unions dénombrées)

Ce fichier décrit les caractéristiques de différentes unions dénombrées dans les 232 ménages recensés. Toutes les unions d'un même ménage sont identifiées à partir des variables VILLAGE et MENAGE.

Description du fichier

| Signification | Nom var. | Type | Long. | Remarques |
|---------------------|----------|--------|-------|---------------------------|
| Village | VILLAGE | Num | 2 | Variable d'identification |
| Ménage | MENAGE | Num | 2 | Variable d'identification |
| Ordre du mari | ORDREM | Num | 2 | Variable d'identification |
| Ordre de l'épouse | ORDREF | Num | 2 | Variable d'identification |
| Sit. matrimoniale H | STATUTM | String | 1 | |
| Sit. matrimoniale F | STATUTF | String | 1 | |
| Age mari au mar. | AGEMM | Num | 2 | |
| Age fem. au mar. | AGEFM | Num | 2 | |
| Apparement | APPAREN | Num | 1 | |
| Lieu de nais. PM | LIEUPM | String | 15 | |
| Lieu de nais. MM | LIEUMM | String | 15 | |
| Lieu de nais. PF | LIEUPF | String | 15 | |
| Lieu de nais. MF | LIEUMF | String | 15 | |

Codification des variables

- La variable situation matrimoniale précédente du mari ainsi de la femme est codifiée de la même manière que dans le fichier APFTMEN.SYS.
- L'apparement est une variable à deux modalités (1. Oui et 2. Non).

Fichier événements des 12 mois : APFTEVE.SYS

Ce fichier contient des informations de chaque ménage enquêté concernant les événements qui se sont pas passés au cours des douze mois qui ont précédé le début du recensement. En fait, il s'agit de savoir si le ménage a enregistré un décès ou une naissance vivante au cours de la période allant de juillet 1995 à juillet/août 1996.

Pour chaque naissance au cours de la période considérée, on enregistre le numéro d'ordre de l'enfant dans le ménage, son lien de parenté avec le chef du ménage, son sexe, sa date de naissance, son lieu de naissance ainsi que le numéro d'ordre de sa mère dans le ménage. En revanche, en cas de décès, les renseignements suivants étaient demandés au chef de ménage pour chaque cas : le lien de parenté du défunt avec le chef de ménage, son sexe, son année de naissance, son lieu de naissance, son âge au décès et enfin son lieu de décès. Toutes les variables de ce fichier sont codifiées de la même manière que dans les fichiers précédents.

En dehors de ces 4 fichiers, plusieurs possibilités de fusionner 2, 3 ou les 4 fichiers existent afin d'en tirer des renseignements nécessaires. Par exemple, on cherche à savoir le niveau d'instruction des femmes vivant en union dans un ménage donné. Ici, on va fusionner le fichier ménage et le fichier union et les variables d'identification étant le village, le ménage et le numéro d'ordre de la femme.

Annexe 4 : Codes des lieux

NOMENCLATURE DES CODES DES LIEUX

| PAYS | CODES | SUBDIVISION ADMINISTRATIVE | CODES |
|-----------------------|-------|--|-------|
| Cameroun | 1 | Zone d'Etude (Boucle du Ntem) | 1 |
| Guinée Equatoriale | 2 | Même Canton mais autre village | 2 |
| Gabon | 3 | Même Groupement mais autre canton | 3 |
| Rép. Centrafricaine | 4 | Même Arrondissement mais autre groupement | 4 |
| Autres pays africains | 5 | Même Département mais autre arrondissement | 5 |
| Reste du monde | 6 | Même Province (Sud) mais autre département | 6 |
| | | Même Pays (Cameroun) mais autre province | 7 |

| URBAIN - RURAL | CODES | PROVINCE DU CAMEROUN | CODES |
|-------------------------|-------|---|-------|
| <i>Urbain</i> | | | |
| Yaoundé | 1 | Chefs-lieux d'arrondissement de la province du | |
| Douala | 2 | Sud autres qu'Ebolowa, Ambam, Kribi et Sangmelima | 1 |
| Ebolowa | 3 | Centre | 2 |
| Ambam | 4 | Littoral | 3 |
| Sangmelima | 5 | Est | 4 |
| Kribi | 6 | Ouest | 5 |
| Autres centres urbains | 7 | Adamaoua | 6 |
| Sociétés d'exploitation | 8 | Nord & Extrême-Nord | 7 |
| <i>Rural</i> | | Sud-Ouest & Nord-Ouest | 8 |
| Campagnes/Villages | 9 | | |

Chefs-lieux d'arrondissement (Sud-Cameroun)

Département de la Vallée du Ntem

Ambam

Ma'an

Olamzé

Département de la Mvilla

Biwong-Bané

Ebolowa

Mengong

Mvangan

Ngoulemakong

Département de l'Océan

Akoum II

Bipindi

Campo

Kribi

Lolodorf

Mvengue

Nyé-été

Département de Dja et Lobo

Bengbis

Djoum

Meyomessala

Mintom II

Sangmelima

Zoétélé

*Achevé d'imprimer sur les presses offset de
l'Imprimerie Saint-Paul Yaoundé B. P. 763, Tél. : 31 18 56*

IFORD

Service des Publications

BP 1556 Yaoundé

Tél (237) 22 24 71

Fax (237) 22 67 93

E - mail : iford.yao @ camfido. gn. apc. org
